

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. DECEMBRE

1779.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Appro-
bation du Commissaire-Examineur.*

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. DECEMBRE

1779.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les trois siècles de la littérature françoise, depuis François I jusqu'en 1779. Par Mr. l'abbé Sabatier de Castres. Paris 1779. 4 vol. in-12. Se trouve à Liege chez Orval-Demazcau.

JE ne fais si c'est par la multitude des éditions, ou par la multitude des injures prodiguées à l'auteur, que ceux qui n'ont pas encore lu cet ouvrage, doivent se prévenir en sa faveur. M^r. Sabatier poursuivi de-

H h 2 puis

puis la première édition (a) par la haine philosophique & les petits moyens qu'elle fait mettre si arûstement en usage, n'a rien relâché de la fermeté avec laquelle il défend les vrais principes tant en matière de philosophie qu'en matière de littérature. Il rend compte dans le discours préliminaire de tous les genres de déraction qu'il a essués (b); on en remarque une qui est réellement de nature à lui donner de la vanité si, comme il le dit, il attachoit d'autre prix à son travail que celui de l'utilité publique. C'est la multitude d'associés qu'on a regardés comme auteurs de cet ouvrage. " On
 „ m'a donné pour coopérateurs feu M^r. Fre-
 „ ron, feu M^r. de la Beaumelle, ainsi que
 „ Messieurs *Linguet*, *Clement*, *Rigoley de*
 „ *Juvigny*, littérateurs dont j'estime les lu-
 „ mières, mais que je n'avois pas seulement
 „ consultés. Enfin mon ouvrage est, comme
 „ le vaisseau des Argonautes, construit par
 „ différentes mains, ou comme le cheval de
 „ Troie; on veut y faire entrer tous les sol-
 „ dats & tous les héros de la Grece „

La calomnie, arme favorite de la philosophie, a produit, sur le compte de M^r. S., des histoires plaisantes. On reconnoitroit sans peine l'auteur de la suivante, quand même M^r. S. ne le nommeroit pas. " Que feu M^r.

(a) Compte rendu de cette édition. OEt. 1773, p. 237.

(b) Voyez entr'autres la *Lettre d'un théologien*, par Mr. le marquis de Condorcet. 1. Dec. 1774, p. 639.

„ de Voltaire m'ait cru digne de sa colere ,
 „ il m'a fait honneur , & j'ai l'orgueil de
 „ croire que je n'en étois pas indigne. Qu'il
 „ ait osé imprimer , avec la véracité qu'on
 „ lui reconnoit , que j'ai composé un livre
 „ d'athéisme ; que , mis en prison à Stras-
 „ bourg , je m'occupois pendant ma captivité
 „ à faire des vers infâmes ; je n'ai qu'un mot
 „ à répondre : je n'ai jamais écrit sur l'athéisme ,
 „ que pour m'élever contre les athées ; de ma
 „ vie je n'ai été mis dans aucune prison ; de
 „ ma vie je n'ai vu Strasbourg que sur la
 „ carte ,..

Ce discours apologétique mérite d'être lu
 en entier ; il est rempli d'anecdotes piquantes ,
 & présente des endroits pleins de force &
 propres à faire la plus grande impression par
 la maniere neuve & faillante dont ils sont
 énoncés. Tel est ce début : “ Un prophete
 qui auroit fait cette prédiction : *Un tems*
viendra où l'on musèlera les hommes , où
on les chargera de coups de bâton , où on
les réduira en servitude , après les avoir abru-
tis ; & , dans ce tems , les hommes ainsi mu-
selés , ainsi assommés , ainsi enchaînés , diront
grand'merci à ceux qui les auront traités de
cette maniere , & les regarderont comme les
bienfaiteurs de l'humanité. Un autre prophete
qui auroit ajouté : Et alors les mots signifieront
chose contraire à ce qu'ils avoient signifié
auparavant ; les actions produiront un effet
opposé à celui qu'elles doivent produire ; quand
on prêchera la licence , on croira qu'il s'agit
de subordination ; quand on armera le fort

contre le foible, le frippon contre l'honnête homme, le valet contre son maître, on criera : vive la justice ; quand on bouleversera tout, qu'on encouragera tous les vices, qu'on brisera tous les liens de la société, chacun s'écriera : voilà le rétablissement de l'ordre ; tous les hommes vont être heureux. Ces deux prophètes auroient été regardés comme des insensés, & cependant ces insensés auroient prédit exactement & les effets magiques de la moderne philosophie qui fascine les esprits, & la docilité des esprits qui se laissent fasciner par la philosophie moderne „

Outre un grand nombre d'articles nouveaux, plusieurs anciens ont été retouchés & augmentés par l'auteur. Parmi les premiers j'ai été charmé de trouver M^r. Guerin du Rocher, que je regarde, en fait de recherches & de combinaisons historiques, en fait de langues & de discussions érudites, comme l'homme le plus savant de ce siècle, & auquel il ne me paroît pas qu'on ait rendu assez généralement justice. J'ai même vu de petits périodistes appliquer à son ouvrage immortel *des Temps fabuleux* * le *paradoxotatos* de l'építaphe du P. Hardouin. “ Il nous apprend, dit M^r. S ; „ que tout ce qu'*Hérodote*, *Manethon*, *Eratosthène* & *Diodore de Sicile*, racontent de „ l'Égypte & des Égyptiens, n'est qu'une „ imitation défigurée & pleine d'erreurs, des „ endroits de l'Écriture sainte, qui concernent „ cette nation & la contrée qu'elle habitoit. „ Cette découverte, qui suppose une étude „ réfléchie & combinée des langues anciennes

* 15. Oct.
1779, p. 251
& autres là-
même.

„ & une connoissance approfondie de l'histoire, n'est pas appuïee sur des rapports vagues & isolés, mais sur toute la suite de l'histoire des Egyptiens, rapprochée de celle des Hébreux, mais sur une ressemblance si sensible, si soutenue, qu'on ne peut la regarder comme fortuite, sans renoncer à tout ce que l'érudition présente de plus convaincant „

On verra avec intérêt la fin de l'article *Voltaire*, où cet homme célèbre est apprécié suivant toutes les règles de l'impartialité & de la justice. L'article *Raynal* est augmenté de l'addition suivante, qui m'a paru mériter une attention particulière. “ Nous ne lui attribuons pas, comme le public, l'*Histoire de l'établissement du commerce dans les deux Indes* (a). Il seroit trop humiliant pour lui de vieillir au milieu des fables, en en chérissant sur le défaut de véracité, à mesure que les progrès de l'âge devoient redresser ses lumieres & mûrir sa raison. Après ses malheureux essais, pourquoi auroit-il pris la peine d'écrire encore une histoire, en se laissant aller à des déclamations aussi révoltantes que puériles, contre la religion, les gouvernemens, les mœurs, les usages, les bienséances? Si on appelle cela écrire en philoppe,

(a) Ce qu'il faut penser de cette attribution, 1. Mai 1775. p. 645. — 1. Sept. 1775, p. 380. — Observations diverses sur cet ouvrage, 1. Juillet 1778, p. 319. — 1. Mai 1776. p. 8 & d'autres J. cités *ibid.*

„ Iosophe, les annales des nations font donc à la
 „ veille de devenir un amas de chimeres, d'in-
 „ décences, un dépôt de fiel & de corruption ;
 „ tous les événemens ne tarderont pas à être
 „ altérés, travestis, & dirigés au but d'une
 „ subversion générale „

“ Nous pardonnons à ceux qui se font
 „ extasiés sur le stile de cet ouvrage. Il faut
 „ sans doute à leurs oreilles des phrases lon-
 „ gues, seches, & contournées avec de pé-
 „ nibles efforts ; il faut à leur esprit des pen-
 „ sées amphigouriques, des réflexions froi-
 „ des, des observations équivoques, des con-
 „ tradictions révoltantes, des vues minutieu-
 „ ses, le tout énoncé avec le sombre appa-
 „ reil de la morosité ; il faut pour leur amu-
 „ sement des critiques ameres, des récits
 „ scandaleux, des calomnies „

“ M^r. l'abbé Raynal, nous le répétons, a
 „ dû être très-sensible à une imputation si of-
 „ fenseuse pour son caractère & ses sen-
 „ timens. Ses écrits n'ont jamais annoncé que
 „ sa plume dût se profiter à de tels excès.
 „ Cette monstrueuse histoire ne peut être
 „ partie que du cerveau exalté de quelque
 „ philosophe archimaniaque, obstiné à mourir
 „ au milieu des accès de sa phrénésie „

A l'occasion des nouvelles *Vies des Peres,*
des Martyrs, &c. ouvrage anglois, fait par
 Butler & traduit par l'abbé Godefcar*, l'au-
 teur fait l'observation suivante sur les ancien-
 nes Légendes. “ Jusqu'à présent la plus puis-
 „ sante ressource des incrédules a été de fai-

* Avril,
 1773, p. 246.

„ fir malignement certains traits qu'un zele
 „ indiscret avoit répandus dans la Vie de
 „ plusieurs Saints. Ils ont cru qu'en y jet-
 „ tant du ridicule , ils viendroient à bout
 „ de détruire la véritable piété. Toujours
 „ prêts à triompher de la moindre impru-
 „ dence , ils n'ont pas rougi d'insister sur
 „ des bagatelles & de faire tourner au mépris
 „ de la religion des écarts que la religion est
 „ la premiere à condamner. Ce pitoiable ma-
 „ nege a bien pu en imposer à des esprits
 „ plus foibles encore , que ceux dont ils ont
 „ voulu ridiculiser les travers. Mais aujour-
 „ d'hui que des lumieres plus sures , qu'un
 „ zele mieux entendu , dirigent les écrivains
 „ qui consacrent leurs travaux au maintien
 „ de la foi & de ses pratiques , tout ce vain
 „ appareil de triomphe tombe & s'évanouit.
 „ Ne voit-on pas en effet la religion s'épu-
 „ rer d'elle-meme , sans rien perdre de son
 „ véritable esprit ? Ses vrais zélateurs ont-ils
 „ besoin d'être décidés par les clameurs d'une
 „ fausse philosophie , pour en écarter des fables
 „ dont l'ignorance a voulu s'étaier , sans pen-
 „ ser qu'un tel secours lui étoit injurieux ? „

Un des articles que l'auteur a traités avec
 le plus de soin est celui de l'abbé Yvon.
 C'est avec raison qu'il critique l'ouvrage que
 cet abbé avoit commencé en faveur de la
 religion , & qui portoit , comme j'ai eu
 occasion de l'observer dans le tems * , l'em-
 preinte de la foiblesse & de l'inconséquence.
 On ne sauroit trop répéter à ces sortes d'apo-
 logistes la sage leçon de l'Ecclésiastique , qui

* 1 Janv.
 1777 , p. 8
 & 10.

nous avertit de ne pas nous charger de répondre à quelque adverfaire que ce soit, si nous manquons de l'intelligence nécessaire pour le confondre ; & qu'il vaut mieux se taire que de se donner en ridicule par des raisonnemens mal conçus & mal déduits (a).

Les réflexions inférées dans le même article peuvent servir de réponse à ce genre de lecteurs qui voudroient qu'on ne parlât jamais des philosophes, ou qu'on n'en dît que des choses flatteuses. Les reproches que les défenseurs du christianisme effuient tous les jours à cette occasion, de la part même de gens qui se piquent de religion & de vertu, doivent leur donner quelque prédilection pour le passage suivant. “ A un mal aussi contagieux
 „ & aussi funeste, il faut des remèdes plus
 „ directs, & plus efficaces. Les écrits philo-
 „ sophiques se font si fort multipliés de nos
 „ jours, la philosophie ou l'incrédulité, est
 „ tellement devenue à la mode parmi nous,
 „ que la seule manière aujourd'hui d'écrire
 „ avec fruit pour la religion, est de chercher
 „ à diminuer, à détruire, s'il est possible,
 „ l'autorité que les prétendus philosophes ont
 „ acquise sur l'opinion publique. Le plus sûr
 „ moyen d'y parvenir est de dévoiler leur char-
 „ latanisme, & les ressorts qu'ils ont mis en œu-
 „ vre pour séduire les esprits ; de faire con-
 noître

(e) *Si est tibi intellectus, responde proximo : sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato & confundaris. Eccli. 5.*

„ nôtre leurs usurpations , leurs injustices ,
 „ leur mauvaife foi , l'abfurdité de leurs prin-
 „ cipes , les dangers de leur doctrine & la fauf-
 „ feté de leurs raifonnemens ; de prouver ,
 „ en un mot , à la multitude qui les ad-
 „ mire , qu'ils ont corrompu le goût , per-
 „ verti les genres , dénaturé les fentimens , dé-
 „ gradé les ames , & rendu les hommes plus
 „ malheureux „

„ Les productions de l'efprit , dit ailleurs
 „ l'abbé S , ont toujours eu une influence
 „ marquée fur le génie des nations , fur leurs
 „ mœurs , fur les révolutions qu'elles ont
 „ éprouvées , & peuvent même être la fource
 „ de ces révolutions. . . L'efprit d'anarchie s'est
 „ répandu fur tous les genres : en matiere
 „ de goût comme en matiere de raifon , tout
 „ fe réduit à l'arbitraire ; le plus grand nom-
 „ bre des ouvrages d'agrément annoncent
 „ l'oubli des règles , l'amour des fyftêmes , le
 „ renverfement des principes reçus ; les ou-
 „ vrages de morale ne font le plus fouvent
 „ que le fruit d'une imagination indépen-
 „ dante , qui affujettit à fes caprices les fen-
 „ timens , les devoirs , les bienféances ; dans
 „ les ouvrages de raifonnement , le fophifme
 „ triomphe , la philofophie attaque les véri-
 „ tés les plus certaines , mine avec activité
 „ les fondemens de la religion , des loix , des
 „ mœurs , rompt les nœuds de la fociété , &
 „ obfcurcit jufqu'aux notions les plus claires
 „ de la nature. Comment ces défordres pour-
 „ roient-ils fubfifter fans que l'intérêt général
 „ n'en éprouvât des atteintes ? „

„ Au milieu de ce renversement général,
 „ que chaque moment peut rendre plus rapide
 „ & plus funeste, il existe cependant des
 „ esprits sages, des ames honnêtes, des ci-
 „ toïens zeles pour le véritable honneur de
 „ leur patrie ; mais à quoi peuvent se ré-
 „ duire les efforts de leur zele ? A gémir sur les
 „ travers dominans, à désirer qu'on les répri-
 „ me, à murmurer de l'indifférence qu'on té-
 „ moigne à cet égard,,

„ Il est donc essentiel de remédier à leur
 „ impuissance, & parmi tous les moïens
 „ qu'un gouvernement sage peut emploïer
 „ sans se compromettre, le meilleur seroit
 „ d'autoriser des voix affidées & courageu-
 „ ses, destinées à avertir, à redresser, à
 „ confondre, à humilier même ceux qui
 „ s'écartent des vrais principes. Il faut à une
 „ raison révoltée & entreprenante, opposer
 „ une raison réfléchie & capable de ramener
 „ aux idées qu'on doit avoir de chaque ob-
 „ jet ; il faut, pour réprimer l'esprit d'indé-
 „ pendance introduit dans tous les genres lit-
 „ téraires, armer des plumes attentives à rap-
 „ peller les règles & à proscrire les abus. Les
 „ Journaux seuls peuvent offrir des ressources
 „ sûres pour rétablir l'ordre & repousser les
 „ usurpations ; & presque tous sont aujour-
 „ d'hui dévoués aux corrupteurs du goût &
 „ de la morale : il n'y a guere que l'*Année*
 „ *littéraire* & les *Annonces & Affiches pour*
 „ *la province*, où l'on ose les combattre &
 „ les ridiculiser, encore même les auteurs de
 „ ces feuilles, aussi patriotiques que littérai-

res,

„ res, font-ils souvent exposés aux persé-
 „ tions de l'amour propre des auteurs blessés
 „ de leurs censures „

Ces dernières observations font d'un vrai sensible. C'est une chose étonnante que la foiblesse ou la fraïeur des littérateurs chrétiens. Les uns craignent de s'attirer le courroux redoutable de la secte dominante, menaçante, persécutante; les autres s'imaginent se donner un air de singularité, ou peut-être de ridicule, en luttant encore contre un torrent qui a débordé toutes les rives, &, en défendant les anciennes maximes de la foi, devenues l'objet du mépris général. Il semble cependant que la vue même de ces ravages devroit exciter dans des âmes chrétiennes l'ardeur du génie & le saint usage des talens (a). C'est à la vue d'une séduction générale que le courageux pere des Maccabés disoit que, si toutes les nations de la terre adoroient les

(a) Un des grands orateurs du siècle passé, exprime cette vérité avec le ton de la conviction & du sentiment. *Parmi les foiblesse extrêmes à qui je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore quelque force, c'est pour vous & non pas contre vous que je prétends la conserver. Car je veux pouvoir dire aussi bien que David : fortitudinem meam ad te custodiam. Les libertins emploient la force de leur esprit contre votre Religion, les hérésiarques contre votre Eglise, tous unanimement contre vous. Mais moi, Seigneur, je la garderai & j'en userai pour vous : fortitudinem meam ad te custodiam. Bourd. pæg. de saint Thomas.*

idoles, lui & sa maison se déclaroit pour le culte du Seigneur (a).

Il est inutile de dire que j'ai lu avec un plaisir singulier un passage sur les systêmes, qui se trouve dans l'article *Von*; ceux, qui ont eu la complaisance de lire mes *Observations philosophiques*, se persuadront sans peine que j'ai pris intérêt à ce que M^r. S. a disserté sur cette matiere. J'ai cru y voir une justification assez plausible de l'espece de scepticisme que je professe à cet égard, & que mes adversaires ont traité d'entêtement & d'opiniâtreté: " Dans l'ordre de la nature, les connaissances sont imparfaites, les vérités incertaines, les erreurs fréquentes, les expériences trompeuses, les raisonnemens abusifs, tout est équivoque, rien n'est assuré: cependant, les systêmes de Thales, de Pythagore, d'Epicure, de Ptolomé, de Descartes, ont eu leurs partisans, & ceux de Copernic, de Newton, de Leibnitz, de Néedham, de Buffon, ont aujourd'hui les leurs. C'est sur la foi de ceux qu'on suppose plus instruits, plus éclairés, qu'on se forme les différentes idées des choses; ce lui qui croit savoir moins qu'un autre, quelque pénétrant qu'il soit d'ailleurs, s'en rapporte volontiers à des lumières qu'il juge supérieures; & c'est sur cette adhésion aux

(a) *Etsi omnes gentes Regi Antiocho obediunt ut discedat unusquisque a servitute legis.... Ego & filii mei & fratres mei obediemus legi patrum nostrorum. 1. Macc. 2.*

„ idées d'autrui, que se font établies les diffé-
 „ rentes persuasions qui ont donné cours à
 „ tous les systêmes adoptés depuis le commen-
 „ cement du monde „.

En accueillant cet ouvrage avec tout l'empres-
 sement qu'inspirent l'intérêt des choses & la sa-
 gesse de l'auteur, les gens instruits n'approu-
 veront néanmoins pas sans modification les ju-
 gemens que M^r. S. porte de certains ouvrages où
 parmi d'excellentes choses, il y en a de très-re-
 préhensibles qu'il semble n'avoir pas aperçues.
 C'est ainsi qu'on n'aura pas de la métaphy-
 sique de M^r. de Condillac, ni de la politique
 de M^r. de Mably, des idées aussi brillantes, que
 celles que M^r. S. s'en est faites. On loue-
 ra les poësies de M^r. Imbert & de quelques
 autres poètes comme très-ingénieuses, mais on
 ne pourra s'empêcher d'en désapprouver la li-
 cence; quoiqu'en les louant indéfiniment,
 M^r. S. n'ait fait que suivre l'exemple de feu
 M^r. Freron qui, dans ses dernières années,
 s'étoit singulièrement relâché sur cet article.

— On comprend tout aussi peu comment
 la critique de M^r. S. a pu épargner des ou-
 vrages qui ne pouvoient être jugés avec trop
 de sévérité. Telle que la rapsodie intitulée
Traité des délits & des peines, que M^r. S.
 appelle *Traité d'ailleurs estimable* (a). En-
 fin on est fâché que, dans un ouvrage imprimé
 avec soin & sous les yeux de l'auteur,
 les noms étrangers aient été étrangement dé-
 figurés

(a) Voyez le Journal du 15 Août 1779. p. 574
 & suiv.

figurés (a); défaut commun à presque tous les écrivains de sa nation; soit par le peu de connoissance qu'ils ont du génie des autres langues, soit par le peu d'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui n'est pas françois.

Relation abrégée d'un voïage fait dans l'intérieur de l'Amérique par Mr. de la Condamine. Nouvelle édition. A Maftricht, chez Dufour, & à Liege, chez Lemarié, 1778. 1 vol. de 379 p.

JAi quelque raison de douter si c'est ici réellement une nouvelle édition comme le titre le porte, ou si ce n'est qu'un nouveau frontispice mis à l'ancienne, & dans ce moment je ne suis pas à même de m'assurer de la chose, qui d'ailleurs n'est point d'une conséquence bien grave. Ce petit artifice est devenu si commun chez les libraires, qu'il n'y faut plus faire attention; il ne déroge d'ailleurs en rien à l'intérêt de l'ouvrage qu'il rappelle à l'attention du public.

Tout le monde a sçu dans le tems avec quel éclat M^r. de la Condamine avoit reparu à Paris après ses pénibles voïages en Amérique, & avec quel enthousiasme ses concitoyens & les étrangers ont applaudi à ses travaux. A la vérité un écrivain célèbre en a jugé différemment, & n'a point craint de traiter de puérile

une

(a) C'est ainsi qu'on lit *Wolfs* pour *Wolf*; *Waburton* pour *Warburton*; *Thaum* pour *Dau*; *Ch otemitz* pour *Chotzemitz*, &c. &c.

une expédition qui avoit extasié toutes les académies de l'Europe (a). Mais on comprend sans peine que son jugement a irrité plus d'un géometre. Pour moi je me garderai bien d'y adhérer; je connois trop la considération dont jouissent dans le monde scientifique les arpenteurs des degrés méridiens, pour avoir la témérité de faire quelque brèche à leur gloire; mais aussi ai-je quelque répugnance à croire, malgré les assurances positives qu'en donne M^r. de la Condamine, que la *question de la figure de la terre est terminée*; puisque M^r. de la C. ne nous apprend pas en quoi se sont trompés Messieurs Picard, Maraldi, Eifenschmid, les deux Cassini, &c, qui ont donné à la terre une figure toute opposée, en la déclarant allongée dans la direction des poles; M^r. de la Condamine, dis-je, ne nous apprend pas assez clairement pourquoi son autorité & ses opérations sont plus infaillibles que celles de ces fameux géometres.

J'ai également de la peine à comprendre comment d'un ou de plusieurs degrés méridiens bien & dûment mesurés, on puisse en tirer une conclusion générale touchant la figure de la terre, s'il est vrai qu'à la même élévation du pole tous les degrés ne sont pas semblables, & que même les deux hémispheres n^e

(a) "Après avoir perdu, dit Mr. Linguet, sans fruit une partie de sa vie & de sa santé, dans cette expédition aussi célèbre que périlleuse, de la mesure des degrés, il étoit devenu l'apôtre de la petite verole artificielle." *Annal. polit.* 1776. n. 6.

font pas égaux, &c. Or c'est ce que M^r. de Buffon & le P. Boscowich soupçonnent être très-réel, & M^r. de la Candamine ne nous dit rien qui soit une preuve du contraire.

Mais ce qui sur-tout inquiete mon intelligence, c'est que je ne trouve pas le moien de me persuader que le *diametre de l'équateur reconnu plus long, soit une démonstration nouvelle de la révolution de la terre sur son axe*. Car pour adhérer à cette démonstration, il faut être bien certain que la puissance de Dieu n'a pu créer un globe aplati vers les poles, & que cet aplatissement n'a pu se faire sans un mouvement de rotation. Or cela est-il bien vrai, & M^r. de la C. le croit-il bien sérieusement ?

Quand un académicien étale avec complaisance des *démonstrations* de cette nature, on est tenté de concevoir je ne fais quelle défiance de tout ce qui tient à ses découvertes & plus encore de toutes les conséquences qu'il en tire. Mais l'on ne peut qu'acquiescer à l'affertion suivante, que la *vie des hommes est intéressée* dans ces sortes de voïages; non pas comme M^r. de la C. le dit, pour rire sans doute, parce que les naufrages seront moins fréquens quand on saura la terre plus large que longue; mais parce que souvent il périt bien des gens dans ces savantes expéditions, sur-tout quand la sagesse & les mœurs n'égalent pas le désir d'une bruiante réputation. C'est ainsi qu'un certain M^r. Seniergues, aiant par son libertinage & sa morgue, irrité les citoiens de Cuença, attira sur lui & les académiciens

une tempête où ils faillirent de périr tous; mais dont heureusement il fut seul la victime. M^r. de la Condamine remarque qu'il n'y eut que Seniergues en faute, & que lui & ses associés ne commirent aucune violence. Cette histoire occupe une grande partie de ce volume; elle est précédée d'une figure en taille douce, où l'on montre aux yeux ce que M^r. de la C. raconte dans le plus grand détail.

Pour prévenir ces fâcheux accidens, & plus encore pour épargner les dépenses, qui sont telles, suivant M^r. de la C., qu'elles ne peuvent être que le fruit d'une longue paix, je crois de plus en plus qu'il seroit avantageux d'adopter l'idée que j'ai déjà proposée dans un petit ouvrage sur les plus brillans systèmes & les plus importantes opérations de ce siècle. C'est de n'entretenir que quatre astronomes dans autant d'observatoires placés aux quatre coins du monde; l'un dans la Nouvelle-Zemble, l'autre dans les terres australes, le troisieme dans la Californie, le quatrieme sur les côtes de la Guinée. Les yeux de ces Messieurs embrasseroient parfaitement tout le théâtre du ciel, rien ne pourroit leur échapper (a).

(a) Mr. de Luc dans ses *Lettres physiques & morales sur les montagnes*, page 151, fait remarquer combien les glaciers de la Suisse sont propres à l'observation des corps célestes & sur tout des étoiles télescopiques. On pourroit en effet établir dans ces régions pures & claires un cinquieme observatoire; qui étant dans le centre de l'Europe, & occupé par un des plus célèbres mathématiciens

Abrégé portatif de l'histoire universelle, sacrée & profane, pour l'instruction de la jeunesse, divisé en 3 parties, l'histoire des Juifs, l'histoire ancienne & l'histoire moderne. Par M^r. l'abbé Pernin de Chavanne. A Paris, chez Saugrain, 1779. 3 vol. in-12.

L'Auteur de ce nouvel abrégé paroît s'être proposé pour modèle *Discours sur l'histoire* de M^r. Bossuet. On comprend assez qu'il est difficile d'atteindre si haut, quelque effort qu'on fasse pour s'élever. M^r. l'abbé P. paroît avoir senti lui-même cette difficulté. Il a tâché de brillanter son ouvrage & de lui concilier les suffrages du public par des épisodes & des digressions piquantes, sur-tout contre les pauvres moines, qui, dans les siècles d'ignorance, ont fait de leurs maisons l'asyle des sciences & des vertus. A ce titre il sera applaudi sans doute par plus d'un bel esprit; mais son ouvrage fera-t-il pour cela le pendant de celui de l'évêque de Meaux?

maticiens, seroit comme le foier de toutes les lumieres astronomiques. Il serviroit sur-tout à fixer le jugement du public, & à décider les controverses, lorsque les quatre ne pourront s'accorder. & que deux auront vu & calculé contra-dictoirement aux deux autres.

A cette occasion on me permitta de proposer une question, que les circonstances actuelles de la littérature & des sciences me font regarder comme intéressante. Est-ce absolument une chose indifférente que de composer des ouvrages médiocres sur les mêmes matières & suivant les mêmes vues qui ont occupé les grands écrivains, & dont la manière de traiter soit l'histoire, soit tout autre genre de connoissance, porte dans l'esprit des lecteurs l'éclat & le sentiment de la vérité? Pour moi, je suis pleinement convaincu que cette sorte d'imitation ne peut produire que des effets funestes, parmi lesquels je crois devoir placer l'oubli des grands maîtres & des grandes leçons renfermées dans leurs immortels ouvrages.

Déjà voyons-nous que dans l'énorme multitude des lecteurs (car qui ne lit pas aujourd'hui, ne fût-ce que pour être à la mode?) occupé à parcourir ce tas de brochures dont nous sommes inondés, il en est bien peu qui lisent encore les hommes célèbres du siècle passé. On a remplacé leurs écrits par de titres analogues mis à la tête d'ouvrages de deux jours, & l'on se croit aussi avancé après avoir lu quelques pages d'une de ces éphémères productions, que si l'on s'étoit occupé de la lecture d'un ouvrage profond & lumineux.

Les livres élémentaires dans tous les genres de sciences sont encore une preuve frappante de la vérité de cette observation. Rédigés avec une rapidité & une négligence, qui seules fussent pour caractériser la frivolité & la suffisance de ce siècle, on n'a point hésité à les

substituer aux fruits précieux de la méditation & de l'expérience.

Mais ce qu'il y a de plus inquiétant c'est que la fureur de créer des livres élémentaires s'étend jusques sur les catéchismes, autorisés depuis plusieurs siècles dans de vastes diocèses, & consacrés, pour ainsi dire, par l'usage d'un grand nombre de générations. Par-là cette précieuse chaîne d'instructions de père en fils, qui chez les idiots tient toujours à la lettre, se trouve interrompue; cette succession héréditaire des notions religieuses, dont parle le Prophète, qui portoit la lumière & le feu des choses célestes dans le cœur des enfans d'Israël, est anéantie (a). Le peuple, aux idées & aux expressions duquel il est si dangereux de donner atteinte, ne croira plus être d'accord sur la croïance. Ceux qui ont appris l'ancien catéchisme, n'apprendront pas le nouveau; & ceux qui apprennent le nouveau, dédaigneront d'écouter ceux qui ne savent que l'ancien. Les parens, incapables de réformer leurs leçons, n'instruiront plus leurs enfans: & les enfans, littéralement asservis à de nouvelles réponses, ne comprendront plus leur parens. Toute leur instruction se réduira à ce qu'ils entendent à l'église; & l'on ne peut disconvenir que, quelque soit le zèle d'un curé, ces leçons, bornées à certains jours & à certaines

(a) *Ut cognoscat generatio altera; filii qui nascentur & exurgent, & narrabunt ea filiis suis.* Psal. 77.

taines heures, auront nécessairement moins d'effet, & prendront moins de consistance, que celles que des parens chrétiens peuvent donner à leurs enfans en tout tems & en toute occasion. . . . S'il y a des changemens à faire dans plusieurs cathéchismes (il y en a sans doute), qu'on les fasse avec circonspection & discernement suivant les règles d'une censure circonspecte & économique; & qu'on en laisse subsister tout ce qui n'exige pas de réforme. Il est étonnant que des gouvernemens dirigés d'ailleurs par des vues saines, autorisent ces fortes d'innovations, au lieu de réprimer sévèrement le prurit d'être auteur aux dépens de l'enseignement & du bonheur des peuples.



Lettre de M^r. B. H. à l'auteur du Journal.

J' *Ai lu avec plaisir la défense de l'ouvrage précieux de mylord Jenyns contre les auteurs de l'Année littéraire *. Je suis pleinement de votre avis en ce qui concerne le refus que fait l'auteur anglois de placer parmi les vertus chrétiennes la valeur, le patriotisme, l'amitié, &c. Mais je ne puis justifier ce qu'il dit de la crédibilité des miracles, je crois que les Journalistes qui l'ont censuré sur ce point, ont eu raison de dire que si pour se convaincre de la vérité de la religion, il étoit nécessaire d'examiner avant tout la pureté de sa morale & la sublimité de sa doctrine, il*

* 15. Sept.
1779, p. 94

faudroit renoncer à persuader la multitude (a). Vous sentez vous-même que les preuves de fait, telles que celle des miracles, doivent avoir naturellement sur l'esprit du peuple des effets qu'on ne peut se promettre du raisonnement le plus lumineux (b).

Ce

(a) Soit, je veux bien convenir de l'impossibilité de persuader à la multitude la pureté & la sublimité du christianisme (quoique dans le fond je ne la trouve pas cette impossibilité bien évidente). Mais qui a dit qu'il falloit commencer par-là l'instruction de la multitude? qui a dit que cet examen étoit nécessaire pour la persuader? Personne au monde, sinon les auteurs de l'Année littéraire. C'est une très-fausse conséquence que ces Messieurs tirent de l'affertion de l'auteur anglois). 1°. Mylord Jenyns n'a pas écrit pour la multitude, il en veut particulièrement aux philosophes, aux beaux-esprits. Or faut-il croire que ces Messieurs sont absolument incapables de saisir la pureté de la morale & la sublimité de la doctrine de l'Évangile? 2°. Jenyns a dit simplement que la crédibilité des miracles dépendoit en grande partie de la vérité de la religion (ce sont ses propres termes); c'est-à-dire, que les miracles ne seroient pas croyables (*credibilia*), si la religion étoit fausse & absurde; puisque Dieu ne peut par son essence & sa nature faire des prodiges en faveur de l'erreur. Rien en bonne logique, métaphysique & théologie plus incontestablement vrai que cette affertion.

(b) J'en conviens sans peine. Aussi mylord Jenyns n'a-t-il dit nulle part qu'il falloit commencer par-là, pour persuader la multitude. Mais en est-il moins vrai que la possibilité & dès-lors la crédibilité des miracles dépendent de la nature de la religion? ... Depuis quand est-on obligé de commencer une instruction par toutes les conditions *sine quâ non*? ... Mr. Jenyns a son objet propre

Ce que vous dites du rapport entre les miracles & la vérité de la religion, est une chose avérée. Sans doute que les miracles sont impossibles & par conséquent sans crédibilité, si la religion en faveur de laquelle ils sont opérés est fausse; c'est-là ce qui certainement ne peut être contesté par personne; mais je ne puis voir distinctement quel est le but de cette observation, ni sa liaison avec la critique de l'Année littéraire (a).

Vous dites encore : De ce que la religion chrétienne est raisonnable, sublime, précieuse dans ses effets, l'ouvrage de Dieu enfin, il ne s'ensuit pas que Dieu ait fait des prodiges pour l'autoriser (il est certain qu'il eût pu n'en pas faire, &c (b). Cette parenthèse me

propre, il commence par là. & s'y tient jusqu'à la fin du livre. . . . La multitude raisonne ainsi. „ Dieu a fait des miracles pour établir la religion chrétienne, donc elle est vraie. . . . Mylord dit aux philosophes contre lesquels il écrit : „ La religion chrétienne est vraie, donc vous „ avez tort de nous dire que Dieu n'a pu faire „ des miracles pour l'établir. „ Les deux raisonnemens sont dans toutes les règles.

(a) Effectivement, cette critique n'a aucun rapport réel avec la proposition qu'on reconnoit ici ne pouvoir être contestée par personne. Or cette proposition est exactement la même que celle de l'auteur anglois; d'où il résulte que la critique tombe à faux, & qu'elle se prend à un objet qu'elle a mal saisi. C'est-là précisément ce que j'ai prétendu démontrer.

(b) Si les lecteurs qui s'intéressent à ces sortes de discussions, n'ont pas sous les yeux l'ensemble des raisonnemens d'où ces propositions sont

semble énoncer une fausseté. Dans l'hypothese de la révélation, d'une religion surnaturelle, & de l'obligation de croire des mysteres qui sont si fort au-dessus de la raison, je crois qu'il a fallu des prodiges, des miracles pour l'établir (a). Je me rappelle d'avoir vu cette observation dans un auteur qui réunit le jugement le plus solide à une rare sagacité d'esprit.

Comme je remarque que vous ne vous offensez d'aucun genre de critique, j'ai cru pouvoir avec confiance vous adresser celle-ci. Je suis, &c.

Strasbourg, le 29 Octobre 1779.

sont tirées, il arrivera aisément qu'ils se trompent dans le sens qu'ils leur supposeront.

(a) Je n'ai garde de contredire cette assertion que je crois très-vraie. Mais elle n'est en rien opposée à ce que j'ai dit. Dieu ne peut faire des prodiges en faveur d'une erreur. Mais une vérité peut être très-incontestable, sans que Dieu la confirme par des miracles. C'est-là le seul sens de ma proposition. Que pour se propager & s'établir dans tout l'univers, le christianisme ait eu besoin de l'impression des miracles, c'est une chose très-étrangere à la nature de Dieu & ses rapports essentiels avec la vérité, ce dont il s'agit ici exclusivement. Cela est si vrai, qu'en augmentant ses lumières & ses graces, en affaiblissant les préjugés & les passions des hommes, la Providence eût pu suppléer l'effet des miracles. En un mot, il ne faut qu'un moment de réflexion, pour voir que dans l'objection qu'on me fait ici, on confond la vérité de la religion avec sa propagation & son établissement dans le monde. Ce qui me semble être un paralogisme assez remarquable.

L'Académie impériale & royale des sciences & belles lettres de Bruxelles tint le 13 & le 14 de ce mois une séance générale pour juger les mémoires présentés au concours de cette année. Le prix de la question physique proposée en 1777, " Quels seroient les meilleurs moyens ,, d'élever les abeilles dans nos provinces, & ,, d'en tirer le plus grand avantage par rapport au commerce & à l'économie ,, fut décerné à l'auteur d'un mémoire flamand, portant pour devise *Florilegæ nascuntur apes, &c.* & l'on reconnut à l'ouverture du billet que cet auteur étoit Mr. Segers, curé de Saint-Léonard près de Hoogestraeten. L'academie adjugea le premier *accessit* au Pere Norton, recteur des Dominicains anglois à Louvain, auteur d'un mémoire ayant pour devise : *Quid faciat latus segetes, &c.*; un second *accessit* à l'auteur anonyme d'un mémoire françois distingué par ces mots *ubi mel ibi fel*; & enfin un *accessit* extraordinaire, à l'auteur d'un autre mémoire françois avec la devise : *Par-tout où l'agriculture triomphe, l'abeille languit ; par-tout où les friches dominent, l'abeille triomphe.* On invite cet auteur à se faire connoître plus clairement qu'il n'a fait dans son billet; & on le prévient que son mémoire, quoique dans une grande partie ce ne soit pas une réponse à la question, sera imprimé tout entier, à cause de plusieurs réflexions utiles qu'on y aperçoit.

Aux termes du programme de la question historique proposée en 1775 & remise en 1777; il falloit déterminer " quels étoient les droits ,, & les prérogatives du duc de Lothier ou de ,, la basse-Lorraine, du tems de Godefroi le ,, Barbu, c'est-à-dire au commencement du douzième siècle? en quoi consistoient les possessions, fiefs allodiales de ce Prince & celles qu'il ,, acquit en vertu de son investiture ,,? L'académie auroit désiré pouvoir dans ce concours accorder le prix qui étoit double; mais n'ayant point trouvé que ses vues fussent remplies par des ouvrages satisfaisans à tous égards, elle a cru

n'en devoir couronner aucun, & elle abandonne cette question. Elle a cependant distingué deux de ces mémoires, portant pour dévifés, l'un, *Discite justitiam moniti*; l'autre *Spero invidiam*: il a été réfolu d'en faire une mention honorable & de décerner une médaille d'argent à Mr. d'Hoop, avocat au conseil de Flandre à Gand, ainsi qu'à Mr. Verhoeven, négociant à Maastricht, qui en font les auteurs.

L'académie propose trois questions historiques pour le concours de l'année 1781. la premiere. “ Donner une notice des manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas autrichiens. La question se borne aux manuscrits composés avant l'an 1400 & qui n'ont jamais été imprimés. Les auteurs auront soin d'indiquer les lieux où les originaux, ou du moins les copies se conservent. Ils détermineront autant qu'il se pourra, 1^o l'âge des manuscrits relatifs à la composition & à l'écriture. 2^o. L'auteur & ses qualités, sur-tout celles qui peuvent établir ou affoiblir son autorité. 3^o. Les principaux objets de son ouvrage. 4^o. L'époque où commencent & finissent ces manuscrits. Cette notice doit renfermer les chroniques générales où il est beaucoup parlé des Pays Bas.

“ La seconde. Quel a été l'état des lettres aux Pays Bas, depuis le siècle de Charlemagne inclusivement jusqu'à la naissance de Charles-Quint.

La troisieme. “ Quelle a été l'origine des compagnies connues dans les villes de Brabant sous le nom de serment ou de Gilden? quels étoient les devoirs & les privilèges de ceux qui les composoient? quelles sont les expéditions militaires où ces compagnies ont assisté.

Au lieu d'une question physique l'académie propose la suivante.

“ Une figure quelconque étant donnée. on demande d'y inscrire le plus grand nombre de fois possible une autre figure plus petite quelconque, qui est aussi donnée. Par exemple:

„ ple : soient deux cercles, dont le premier ait
 „ son diamètre double de celui du second : on
 „ demande une méthode d'inscrire dans le grand
 „ cercle le plus grand nombre possible de ces
 „ petits cercles. On fait que l'aire du grand est
 „ quadruple de celle du petit, & que cependant
 „ on ne peut inscrire quatre fois ce dernier dans
 „ le premier, au sens du problème. Il n'y a
 „ même qu'une seule façon de l'y trouver deux
 „ fois „.

“ Quoiqu'on demande une méthode générale,
 „ applicable à toutes sortes de figures, on pré-
 „ vient qu'à son défaut, on donnera le prix au
 „ mémoire qui au jugement de l'académie,
 „ contiendra la meilleure méthode particulière,
 „ applicable seulement, soit aux figures termi-
 „ nées par des courbes algébriques, soit aux po-
 „ lygones rectilignes „.

“ L'auteur de ce problème entrevoit une rou-
 „ te qu'il croit devoir conduire à sa solution
 „ pour les courbes algébriques; & comme vrai-
 „ semblablement elle n'a jamais été essayée,
 „ l'académie a jugé pouvoir en faire le sujet de
 „ la question de cette année; d'autant que cette
 „ découverte, en étendant les bornes de nos
 „ connoissances, ne seroit pas sans utilité „.

Outre ces questions ordinaires, dont le prix
 pour chacune sera une médaille d'or du poids
 de vingt-cinq ducats, l'académie annonce ex-
 traordinairement le programme qui suit.

“ Comme les pommes-de-terre dépérissent
 „ d'une année à l'autre dans la Châtellenie
 „ d'Audenarde, Messieurs les hauts-Pointres de
 „ cette Châtellenie ont prié l'académie de pro-
 „ poser à leurs fraix un prix extraordinaire de
 „ trois cents florins à celui qui, au jugement de
 „ l'académie, aura découvert la nature & l'ori-
 „ gine du mal, & qui en aura trouvé le remede „.

Pour mettre les concurrens au fait de la ques-
 tion, on croit devoir inférer ici le résultat des
 avis donnés par les villages subalternes au Chef-
 collège de la Châtellenie.

“ Depuis huit à dix ans l'on observe que la
 „ fane des pommes-de-terre se retrécit & qu'a

„ la plante meurt avant de parvenir à sa maturité „

“ Aucune sorte de pommes-de-terre n'a été exempte de cette espèce de contagion ; la seule différence étoit du plus au moins „

“ L'on a essayé d'y remédier en semant la graine des pommes-de-terre : le fruit qui en est provenu s'est rétréci comme les autres „

“ Les tiges de ces pommes-de-terre dont la fane se corrompt (on les appelle communément *gestropte pataters*) ne sont pas tout à fait stériles : elles donnent un petit fruit d'un mauvais goût : elles poussent rapidement en sortant de terre pour mourir incontinent après „

“ Quelques personnes ont observé des vers qui attaquoient le cœur de la plante mère ; ils sont d'une figure oblongue & mince, au ventre jaune & dos noir „

“ On a vu des pommes-de-terre qui en poussant avoient la fane rétrécie, jusqu'à ce que la tige eût gagné la hauteur d'un demi-pied ; & qui pour lors ont recouvré une végétation naturelle „

“ Quelques-uns disent avoir remarqué qu'une partie de leurs pommes-de-terre, plantées le matin ou la veille, ne se rétrécissoient pas ; tandis que dans le même champ, le contraire arrivoit à l'autre partie, plantée l'après-midi ou le lendemain „

“ D'autres enfin font de sentiment que la quantité de ces plantes autrefois importées d'Angleterre, ne suffit pas pour les perpétuer dans ces pays ; & qu'il est nécessaire d'en faire venir de nouvelles. Ils pensent que si on veut conserver l'espèce, ce renouvellement est indispensable après un certain terme d'années. Ils fondent leur opinion sur l'expérience journalière que fournit le froment du village de Calken, pays de Termonde, & celui d'Armantieres ; qui après avoir été semé ici trois ou quatre fois, dégénère considérablement.

Si les concurrens croyoient avoir besoin d'éclairciffemens ultérieurs, ils pourront s'adresser à MM. les Hauts-pointres, qui les leur communiqueront aux fraix de la châellenie. Au reste l'academie exige que les auteurs fassent leurs recherches & leurs expériences sur les lieux, & qu'ils produisent, quant à la vérité des faits, des certificats des échevins ou gens de loi.

Les mémoires sur toutes ces questions doivent être écrits en latin, en françois ou en flamand, d'un caractere très lisible. Ils seront adressés & remis francs de port à Mr. des Roches, secretaire-perpétuel de l'académie, avant le 16 Juin 1781. Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages; mais seulement une devise à leur choix: ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse: le dehors du billet doit porter la même devise. Ceux qui se feront connoître de quelque manière que ce soit, seront absolument exclus du concours.



Une société d'hommes de lettres établie à Manheim; donne successivement au public une très belle collection d'auteurs classiques, & d'autres écrivains célèbres: il en paroît un volume tous les six semaines, à un prix fort raisonnable. On s'adressera aux éditeurs des livres classiques à Manheim.

Je ne puis concevoir pourquoi le *Prospectus* qui annonce cette édition, est imprimé exclusivement en allemand, comme je dois le supposer, puisque l'exemplaire qu'ils m'ont envoyé, est écrit en cette langue. Si les éditeurs n'en savent pas d'autre, leur travail promet-il un grand succès? & s'ils en savent plusieurs, pourquoi n'annoncer que dans une seule & qui n'est point extrêmement répandue, un ouvrage qui peut être d'une utilité générale?

Le *Tourne broche* est le mot de la dernière Enigme.

SUIVANT les fastes de la Grece,
 Lecteur, j'étois fille autrefois :
 Un dieu charmant voulut se soumettre à mes loix,
 Et me choisir pour sa maîtresse ;
 Je le reçus d'un air mutin :
 Il eut beau me tenter par force & par adresse,
 Il y perdit tout son latin.
 Depuis long-tems j'ai changé de nature.
 Dans l'hiver comme dans l'été,
 Jeune ou vieux j'ai toujours une égale beauté.
 Ma riche & longue chevelure
 Est faite pour orner celle des conquérans,
 Et de tous les mortels que la race future
 Appellera du nom de grands.
 Enfin voici les personnages
 Qui connoissent le mieux quels sont mes avantages ;
 Le poète, le jardinier,
 Le heros & le cuisinier.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 15 Octobre.) Tout est actuellement tranquille en cette capitale, & il paroît que le nouveau grand-vifir réussit parfaitement à gagner de plus en plus la confiance du public. C'est à quoi le hasard n'a pas peu contribué, d'autant qu'il est arrivé, fort à propos divers navires chargés de vivres, & sur-tout de ceux dont il y avoit disette, qui l'ont mis en état d'en faire baisser le prix; ce qui lui auroit absolument été impossible d'effectuer sans l'arrivée inattendue de ces navires; de sorte qu'il se trouve actuellement en état de faire avoir au peuple à un prix modique, au moins pendant le ramazan ou carême, les choses les plus nécessaires à la vie. C'est ce qui tranquillise entièrement le gouvernement sur-tout pendant le tems qu'il se fait la plus grande consommation, les Turcs étant obligés d'observer si exactement leur carême pendant le jour, que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils n'oseroient pas seulement boire un verre d'eau, ni faire usage du tabac en poudre ni à fumer, une de leurs grandes passions; ainsi se trouvant le soir affamés, ils passent, pour ainsi dire, toutes les nuits à

boire & à manger ; & augmentant beaucoup par-là leur consommation ordinaire , ils sont presque toujours de fort mauvaise humeur lorsqu'ils doivent paier chèrement les denrées dont ils ont besoin.

Il étoit tems que tous ces troubles prissent fin , car outre ce que le gouvernement en avoit à craindre , ils portoient un grand préjudice au commerce , par l'incertitude où l'on étoit continuellement de savoir à qui l'on pouvoit se fier , à cause des fréquens accidens du feu qui mettoient les débiteurs hors d'état de paier leurs dettes ; de manière que les marchands se trouvoient ruinés.

Les députés du Chan des Tartares de Crimée ont heureusement terminé leur commission , & ils n'attendent qu'un vent favorable pour retourner en leur patrie. La Porte les a non-seulement défrayés pendant leur séjour en cette capitale , mais elle leur a encore fait donner dix mille piastrés pour leur voiage , & en outre quelques autres présens consistant en montres & habits. La Porte a aussi rempli à la lettre tous les articles de la dernière convention à leur égard ; mais elle a évité avec soin de ne rien faire en public pour faire remarquer au peuple que ces députés étoient venus ici sur le pied de ministres d'un Prince indépendant. Cependant la Porte n'a pu empêcher que ces députés tartares n'aient dîné une fois chez M^r. de Stachieff , & n'y aient été présentés à l'ambassadeur de France. Quant aux autres prétentions que le ministre de Russie avoit formées pour faire recevoir

cette députation avec éclat, il a été obligé de s'en défaire.

Lorsque la caravane des négocians anglois des Indes fut attaquée & pillée par les Arabes entre Suéz & le Caire, l'on soupçonna d'abord que cela pouvoit avoir été fait à l'instigation de la Porte; & il a paru depuis bien clairement que ce soupçon n'étoit point sans fondement. Le Bacha d'Egypte de concert avec le Bey du même pais ont non-seulement fait arrêter la caravane à laquelle les marchands anglois avoient confié leurs marchandises de retour pour les Indes; mais ils ont même fait emprisonner les Francs qui l'accompagnoient; & en outre ledit Bey, sous prétexte de servir & de défendre les Anglois contre les pirateries des Arabes, a envoyé à Suéz des troupes qui y ont arrêté deux navires anglois sous pavillon danois; il est vrai que tous ces obstacles ont été levés, moyennant une grande somme d'argent que les Anglois ont donnée, pour obtenir la liberté de se rendre avec la caravane à Suéz, & de s'y embarquer avec leurs marchandises pour continuer leur voiage aux Indes. Quoiqu'il en soit, il est néanmoins à présumer, que tous ces défâtres feront renoncer les négocians anglois à ce commerce, & qu'ils ne penseront pas à retourner si facilement en Egypte.

Les lettres de Smyrne portent, que le navire hollandois Zelden-Rust, cap. C. Moerkerk, venant de Marseille avec une cargaison d'environ 50 à 60,000 piastrès avoit été pris le 23 du mois dernier, par l'armateur anglois

le Adderslang, capit. Faulkner, à l'entrée du golfe de Smyrne, sous le soupçon que la cargaison appartenoit aux François; & comme le fuklit armateur l'a fait ensuite transporter sur le vaisseau de guerre anglois le Tartaar, commandé par le capit. Smith, on ne doute point que ce ne puisse être une propriété françoise, & qu'en conséquence elle sera déclarée de bonne prise. Les mêmes lettres ajoutent que le capitaine Botes, montant le navire Concordia, lequel par un retard de six mois, étoit déjà regardé comme perdu, est enfin arrivé en bon état à Smyrne, après avoir été retenu en Chypre plus de deux mois par les vents contraires.

Le symptôme de peste qui s'étoit manifesté dernièrement dans la maison d'un Grec, n'a heureusement point eu de suite. Il avoit été occasionné par l'ouverture d'un coffre contenant des habits, qu'on avoit négligé d'aérer l'année dernière.

Le baron d'Herbert, nouvel internonce de la cour de Vienne, est arrivé ici le 27 du mois dernier; & le lendemain il a fait donner connoissance de son arrivée à la Porte & le 29 aux ministres étrangers qui résident en cette capitale.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 20 Octobre.) L'anniversaire du jour de la naissance de S. A. I. Mg^t. le Grand-Duc Paul Petrowitsch, & celui du couronnement de S. M. l'Impératrice, ont

été célébrés le 1. & 3 de ce mois avec toutes les solemnités accoutumées, & toute la ville a été superbement illuminée à cette occasion. A la seconde de ces deux fêtes, notre auguste Souveraine, L. A. I., ainsi que S. A. S. Mg^t. le Prince de Wurtemberg, dînerent à une table de 40 couverts, & assistèrent ensuite à un bal brillant qui se donna le soir dans la galerie.

Son Altesse Imp. le Grand-Duc, muni de l'approbation & du consentement de Sa Maj. Imp., a décoré des marques de l'Ordre de Ste. Anne le conseiller d'état Sakken, ministre de cette cour à celle de Copenhague, M^r. Bestouchoff, conseiller d'état & secrétaire du cabinet.

Le commerce entre la Russie & la Chine, qui se fait par des caravanes, lesquelles passent par la Sibérie jusqu'aux confins de ce dernier empire; avoit été interrompu par quelques différens survenus il y a quelques années: aujourd'hui le collège de commerce, établi ici, vient de faire notifier que ces difficultés aiant été applanies, la communication entre les deux empires étoit de nouveau ouverte, & que ce commerce alloit être remis sur pied avec toute l'activité possible.

Le major Tier, qui étoit parti au commencement de Juin pour Constantinople avec la ratification de cette cour du traité de paix & quelques présens pour la Porte, en est de retour depuis quelques jours avec la ratification de la Porte dudit traité & quelques présens du Grand-Seigneur pour cette cour.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 20 Octobre.*) Le prince-évêque de Cracovie, devenu infirme, pense à remettre son évêché au prince Poniatowski, frere du Roi & évêque de Plocko, son coadjuteur, en se réservant néanmoins une pension honnête. Le comte de Szembeck qui est lui-même coadjuteur de l'évêché de Plocko, négocie toute cette affaire. Le général-major comte de Czernichef, gouverneur de la Russie-bleue, qui se trouve ici depuis quelque tems pour affaires, est obligé d'y prolonger son séjour. On a amené ce matin un prisonnier de distinction sous une escorte d'Uhlaus ; on ne fait ni qui il est, ni son délit.

La récolte a été si abondante de tous les côtés qu'il n'y a point assez de magasins pour en contenir les grains. La cour de Russie en a fait acheter une grande quantité en Podolie & en Volhynie, pour en faire passer par eau à Constantinople & delà plus loin, parce que la disette est extrême dans plusieurs provinces voisines de la capitale de l'empire ottoman. Ce commerce peut être fort lucratif aux Russes, qui en ont fait d'immenses provisions pour plusieurs années.

La cour de Russie ne veut pas, dit-on, souffrir dans ses nouveaux états ceux qu'on appelle unis, & prétend que sans tergiverser, ils retournent à l'Eglise catholique-romaine,

ou à l'Eglise grecque qui est leur mere (a).
 — L'affaire de l'évêque de Mohilow (& non de Plocko, comme il a été dit par erreur dans le Journal du 15. Octob. p. 283) n'est pas encore terminée; le message qu'on lui a fait faire de Rome, n'a point été tel que les nouvelles publiques l'on annoncé.

E S P A G N E.

MADRID (le 20 Octobre.) Le Roi, de son propre mouvement, a envoyé à Dom Antoine de Ulloa, commandant en chef de notre flotte, un courier qui lui porte un ordre de se démettre immédiatement de ce commandement & de se rendre, le plutôt qu'il sera possible, à Cadix, pour y attendre les ordres d'un conseil de guerre qui y est assemblé & qui doit examiner sa conduite qui n'a pas l'approbation de Sa Majesté. — Il a été envoyé un ordre au marquis d'Almodavar, ci-devant ambassadeur du Roi à la cour de Londres, de revenir au plutôt en cette capitale, où Sa Majesté veut le créer grand-duc d'Espagne. La cour a fait partir pour Brest 50 mulets chargés d'argent & autres choses plus nécessaires pour notre escadre, unie à celle de France.

(a) Les Russes ayant embrassé la foi chrétienne sous le patriarchat d'Ignace, cette Eglise grecque, qui est leur mere, étoit unie le plus intimement du monde avec l'Eglise latine, ne faisoit avec elle qu'un troupeau, & ne reconnoissoit qu'un premier Pasteur.

On dispose tout pour le siège de Gibraltar, qui sera entrepris au commencement de l'hiver. Dom Barcelo aura sous lui deux vaisseaux de ligne, trois frégates, sept chebecs, trois galiotes, un paquebot & une balandre; Dom Langara, trois vaisseaux de ligne; Dom Doz, deux vaisseaux de ligne & deux frégates. Trois vaisseaux du département de la Corogne & une frégate, quatre autres vaisseaux de Cadix & deux frégates devoient être sous le commandement de Dom Ulloa qui est déposé; mais on ne fait point encore qui le remplacera. A tous ces vaisseaux doivent se joindre une hourque de 40 canons & une grande quantité de bâtimens de transport armés, dix bâtimens à voiles latines & beaucoup d'autres petits bâtimens légers avec 4 canons chacun, pour garder le détroit pendant le siège.

Du camp de Saint-Roch (*le 11 Octobre.*) Notre camp est pourvu de vivres & de munitions abondamment, & tous nos travaux avancent avec le plus grand succès. Les ennemis ont continué leur feu la semaine dernière, & ces jours-ci il a été plus vif qu'auparavant, sans nous avoir néanmoins causé d'autre perte que celle qui a été occasionnée par une grenade tombée le 6 entre les travailleurs de nos batteries, qui a blessé quelques-uns de nos soldats & en a tué un; mais depuis ce jour-là il n'est survenu aucun accident.

Avant-hier matin, la mer étant fort calme, un paquebot anglois, suivi de trois chaloupes armées, sortit de la baie pour intercepter

1. Décembre 1779.

509

tercepter deux bâtimens à voiles latines qui nous apportoit des munitions , & ils s'en emparèrent malgré le feu vif du vaisseau le Saint-Jean-Baptiste , qui ne pouvoit pas mettre à la voile. Deux de nos galiotes aiant aperçu le dessein des Anglois , ne purent arriver assez tôt pour empêcher leur premier effort ; mais elles reprirent nos bâtimens & poursuivirent les chaloupes jusqu'à ce qu'elles furent sous l'abri du paquebot & de quelques autres vaisseaux qui vinrent du port à leur secours. Aux mouvemens de l'ennemi , il est aisé de voir qu'il augmente de tous côtés les fortifications & les batteties de la place.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 20 Octobre.) La Reine a rendu une nouvelle ordonnance militaire qui fixe à 10 ans la durée des engagemens : auparavant les soldats étoient obligés de servir toute leur vie ; mais , comme il est essentiel de ne pas affoiblir tout-à-coup les régimens , le conseil de guerre a été chargé d'examiner les soldats qui se trouvent aujourd'hui dans le cas de quitter le service , & il ne donnera des congés que successivement.

Nos mers sont couvertes de corsaires françois & espagnols , qui tiennent comme bloqués dans nos ports les convois anglois qui n'osent en sortir : on fait de plus qu'une escadre espagnole de 5 vaisseaux de ligne croise à la hauteur du cap Finistere. Il y a actuellement dans le port de cette capitale

neuf corsaires anglois & deux vaisseaux de guerre de la même nation, qui n'osent braver tant de périls pour retourner dans leur patrie.

Il y a eu au commencement de ce mois dans l'isle de Saint-Michel une des plus terribles tempêtes, accompagnée d'un furieux ouragan, qui a occasionné beaucoup de dommage. L'eau s'est élevée avec fureur au-dessus du niveau & a couvert toute l'isle jusqu'au premier étage des maisons; & de 6 bâtimens portugais qui étoient dans cette rade, il n'y en a que deux qui se soient sauvés avec grande peine, les autres aiant péri avec tous leurs équipages. Cette isle est voisine de celle de Madere, appartenant à cette couronne & située entre le détroit de Gibraltar & les Canaries.

Le marquis de Pombal, ci-devant premier ministre d'état, vient d'être enfin condamné à une prison perpétuelle. Plusieurs membres du conseil avoient opiné qu'on le privât de la vie; mais Sa Majesté n'écoutant que sa clémence ordinaire, adoucit cette proposition, & se contenta de le faire renfermer pour toujours. Il n'y a qu'une voix dans le peuple & parmi les grands sur la sagesse & la justice de S. M., dans ce genre de punition. Ceux même qui au moment de la disgrâce du ministre, le devoient à la mort, conviennent que son supplice a été mieux assorti à ses délits. Que le glaive termine les excès d'un scélérat ordinaire; pour un tyran glorieux, l'humiliation est le comble du châtement. Aman sentit

plus vivement que la mort, l'obligation de promener Mardochée en triomphe parmi les rues de la capitale de l'empire des Perses... Qu'on juge de l'agitation de cette ame altière & féroce, en voyant ses ennemis écrasés reparaître, par une espece de résurrection, dans toute la gloire de l'innocence & de la considération publique, publier les arrêts prononcés en leur faveur, qui étoient autant de manifestations de ses iniquités, un peuple entier s'acharner à l'abolition de son médaillon, le charger d'ordure & enfin le détruire avec tous les transports qu'inspire la délivrance après la plus morgante oppression. Ce genre de tourment, suivi d'une prison perpétuelle, est bien propre à absoudre la Providence des reproches que des hommes inconsiderés font à la lenteur & aux secrets de ses opérations (a).

Une autre réflexion que cet événement fait naître tout naturellement, regarde le prix & la valeur des louanges humaines. Il n'y a pas trois ans que dans toutes les gazettes, journaux, brochures, &c. cet infortuné marqué étoit un *grand homme*, un *ministre habile*

(a) On se rappellera sans doute à cette occasion les beaux vers de Clauden sur la destinée de Rufin....

*Sapè mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent Superi terras, an nullus inesset
Rector, & incerto fluerent mortalia casu.
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque deos. Claud. in Ruf.*

bile & fidele, un politique profond, un ennemi éclairé du fanatisme & de la superstition. Aujourd'hui les mêmes périodistes & brochistes en parlent comme d'un monstre; ils ont été les premiers à insulter à sa disgrâce, & à l'aggraver par les plus effraians tableaux de ses injustices & de ses cruautés (a).

(a) Un littérateur bien sage dit à cette occasion, que la simple réputation d'homme de bien étoit plus chere au juste que la plus brillante célébrité des pécheurs. Il appliquoit à la réputation ce que l'Ecriture dit des richesses : *Melius est modicum justo super divitias peccatorum multas.* Psal. 35.

Les vers suivans fournissent une application moins serieuse :

*Princes & Rois, si vous savez l'histoire,
 Vous avez tout présent à la mémoire
 Ce grand combat, ce spectacle fameux,
 Près d'Actium lorsqu'on vit sur l'onde
 Flotter l'empire & le destin du monde.
 Ce fut, je pense, en sept cent vingt-&-deux.
 Vous savez tous comment l'habile Octave,
 Toujours heureux sans être jamais brave,
 Fut la victoire, & ne combattit point.
 Comment Antoine, épris jusqu'au délire
 D'une beauté perfide au dernier point,
 Laisa pour elle & la gloire & l'empire.
 Mais savez-vous, quand du combat d'Epire
 Rome avilie attendoit un tyran,
 Ce que faisoit dans Rome un courtisan?
 Vous l'ignorez, & je vais vous le dire.
 Il instruisit douze de ces oiseaux
 Au pourpoint verd, dont la langue indiscrete,
 Comme nos fots, tant bien que mal répète
 Les mots épars qu'en met en leurs cerveaux;
 Six pour Antoine, & l'autre moitié contre,
 Forment des vœux par le flatteur dictés.*

Octave

I T A L I E.

ROME (le 31 Octobre.) La fanté du souverain Pontife continue à se raffermir de maniere à tranquilliser tous ses fideles fujets.

Dans le territoire de Valmontone, fief de l'illuftre maifon de Doria, deux villageois fort jeunes paffant il y a quelques jours avec deux petites filles, furent attaqués par deux voïageurs, qui eurent la barbarie de jeter les deux garçons dans une foffe remplie d'eau, dont un fe noïa, & l'autre fe fauva à la nage. Les deux filles refterent fur la place frappées de coups mortels. On n'a encore pu favoir ce qui a animé ces deux fcélérats à un acte fi inhumain, mais on vient d'apprendre qu'un deux a été arrêté dans la ville de Paleftine. — On n'a point encore pu éclaircir l'affaffinat, dont il a été parlé l'ordinaire dernier, & l'auteur en eft encore inconnu; le jeune homme dont il a été fait mention & qui eft détenu dans les prifons n'ayant pu être encore convaincu du fait.

NAPLES (le 4 Novembre.) Il paroît un réglemeut qui prefcrit l'ufage que l'on doit faire des revenus des évêchés vacans & d'autres

*Oclave arrive, on vole à fa rencontre,
Et jufqu'aux cieux fes exploits font portés;
Dès qu'il paroît fuivi de fes phalanges,
Des Antonins les fix cols font tordus.
Le refte dit: Vivat Octavius.
Princes & Rois, fiez-vous aux louanges.*

tres bénéfiques de ce royaume; & un autre touchant quelques Ordres religieux dont les individus se sont excessivement multipliés. Sa Maj. en conservant ces religieux, veut seulement qu'on les empêche de passer le nombre nécessaire pour le service & la dignité de la religion. En conséquence ils ne pourront recevoir de novices durant quelques années. Des réformateurs à coups de coignée avoient présenté à S. M. un plan destructif, qu'elle a rejeté avec dédain. Mais il pourroit avoir lieu à l'égard de quelques monasteres qui ne semblent plus servir à l'édification publique (a).

(a) Ce qu'il y a de réellement déplorable, c'est que les religieux eux-mêmes, atteints de l'épidémie du philosophisme, comme je l'ai déjà observé ailleurs*, préparent & légitiment leur destruction. On voit des maisons autrefois respectables par la discipline monastique, par la ferveur du Service divin, par l'éclat & la réalité de toutes les vertus; où l'on saisit avec empressement toutes les occasions, sur-tout les changemens de supérieurs, pour autoriser tous les genres d'irrégularité & de licence, ou du moins pour se rapprocher autant qu'il est possible, du train & des usages du siècle. C'est ainsi que les enfans-mêmes de la religion concourent au triomphe de leurs adversaires; & qu'ils justifient les projets de l'impiété. En effet, cette espece d'amphibie, ce mélange d'Être cénobitique & mondain, est réellement une substance monstrueuse, que la saine politique ne peut laisser subsister. Mais si les monasteres gardoient l'esprit de leur institution, si dans le silence de la retraite ils nourrissoient les vertus fugitives & bannies du reste de la terre, le philosophisme ne les détruiroit pas sans se charger de l'indignation des gens de bien.

* 1. Août
1779, P. 478
& suiv.

1. Décembre 1779.

515

Le Roi a accordé une pension à Dom Thomas Vicugna, lieutenant de vaisseau, qui commande la division de nos garde-marines, reçus comme volontaires sur l'escadre espagnole, & le grade de lieutenans de vaisseaux au chevalier Caraccioli & au comte Marescotti, qui sont à la tête des deux autres divisions passées sur les escadres françoise & angloise.

Sa Maj. a conféré au prince Dom Philippe Colonna la charge de grand-connétable de ce royaume, dont feu son pere avoit été décoré; ce qui fait croire que ce seigneur ne tardera pas à paroître en cette cour pour y faire ses très-humbles remercimens & rendre au Roi l'hommage dû pour les fiefs qu'il possède ici & en Sicile.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (le 15 Novembre.) Le 3, fête de Saint Hubert, S. A. R. le Duc de Saxe-Teschén alla prendre le divertissement de la chasse dans les environs de Stammersdorff avec quelques autres seigneurs. Il y a eu aujourd'hui service dans la chapelle de la cour pour le repos de l'amé de tous les membres de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie qui sont morts. L'Impératrice-Reine y assista avec le Duc de Teschen & les membres de cet Ordre qui se trouvent en cette résidence.

L'épouse de M^r. de Jacobi, résident de Prusse, étant tombée dangereusement malade depuis son arrivée, l'Impératrice-Reine n'en

fut pas plutôt informée, qu'elle envoya un valet-de-pied à son hôtel pour lui offrir son propre chirurgien; & on apprend que cette Dame commença à se rétablir. Il est arrivé des marchands saxons & prussiens pour notre foire de la Toussaints.

On a l'avis que le 7 Octobre, il y a eu dans le bourg de Tokai un violent incendie, qui a réduit en cendres 79 maisons, & entr'autres une apothicairerie avec ses meubles & effets. Indépendamment des maisons incendiées, on dut encore en abattre une trentaine pour couper le cours des flammes.

S. M. I. aiant jugé à propos de rappeler de Pologne le baron Rewitzky, son chambellan & commandeur de l'Ordre de Saint-Etienne, qui y résidoit en qualité de son ministre, lui a donné le même caractère à la cour de Berlin, où il doit se rendre à la place du général & conseiller intime comte de Brechainville, qui y étoit destiné; M^r. de Cachet, qui avoit été jusqu'ici à la cour de Varsovie comme secrétaire de légation, y est déclaré chargé d'affaires jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre.

En parcourant la partie du duché de Bavière qui lui appartient, l'Empereur s'approche insensiblement de Vienne. Ce Monarque arriva la veille de la Toussaints à Passau, accompagné des généraux Langlois, de Braun & de deux autres officiers de l'état-major. Le premier de ce mois il alla faire ses dévotions dans la chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours, bâtie sur une montagne voisine. Le cardinal

1, Décembre 1779.

517

nal de Passau, à la tête de son chapitre, s'y rendit pour y faire sa cour à l'auguste Chef de l'Empire, qui l'après-midi continua sa route pour Schartemberg, voiageant dans la plus grande simplicité, & descendant la plupart du tems chez des baillis.

BERLIN (le 4 Novembre.) Le Roi vient de prescrire qu'à l'avenir on ne placât plus à la tête de ses ordonnances, que ces mots : *Nous Frédéric, par la grace de Dieu, Roi de Prusse*, & que l'on omît les autres titres qui étoient d'usage. — Le 31 du mois dernier, M^r. de Rothenbourg, secrétaire de la légation de Vienne, est arrivé; ce qui fait croire que l'ambassadeur arrivera incessamment : ainsi M^r. le baron de Riedesel, notre ministre à cette cour, ne tardera pas à s'y rendre. — Le Roi a fait inviter le P. Everard de Rakesbourg, général des Capucins, actuellement à Vienne, à passer par ses états, lui faisant dire fort gracieusement qu'il y avoit aussi de ses freres dans cette contrée.

COLOGNE (le 15 Novembre.) Il est survenu de nouveaux différens entre Son Altesse Electorale & le magistrat de cette ville, tant à l'égard du conflit de juridiction, qu'à celui des droits de S. A. E. à la haute-justice-criminelle; de sorte qu'il a été publié de la part de S. A. E. une ordonnance, portant qu'on arrêtera & conduira à Bonn le premier régent de Cologne qu'on trouvera sur le territoire de l'Electeur.

On apprend de Munich que la nuit du

I. Part.

L 1

30 Octobre, il y a eu dans cette ville une alarme générale à l'occasion du débordement de l'Isèr. On sonna le tocsin & ses habitans crièrent de tous côtés au secours, lorsqu'ils virent les eaux de cette riviere franchir leurs portes. A peine eurent-ils le tems de sauver leurs meilleurs effets & leurs bestiaux des écuries à moitié inondées. Enfin en deux heures de tems, le marché nommé l'Au, & de l'autre côté de l'Isèr le quartier le Lehel se trouverent couverts d'eau à 8 à 9 pieds de hauteur, & même davantage. Ce fut un triste spectacle d'en voir les pauvres habitans, les uns se réfugiant dans les plus hauts étages de leurs maisons, les autres courans après leurs effets emportés par les flots. On vit nager des lits, des meubles, & même des cadavres d'hommes & d'animaux. Les eaux ont diminué depuis quelques jours; mais ce qui est encore à craindre, c'est que la vase n'infecte l'air & n'occasionne des maladies.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Novembre.) Les ministres ont de fréquens entretiens ensemble au sujet des affaires de l'Irlande. On dit qu'il y a de grandes contestations entr'eux à ce sujet. Quelques-uns opinent pour une union immédiate entre la Grande-Bretagne & l'Irlande, ce qui mettroit cette dernière en possession des droits & privilèges dont jouit l'Ecosse en conséquence de son union avec l'Angleterre, entr'autres de celui d'un commerce

général avec toutes les parties du monde. Les autres (dit-on) voudroient uniquement accorder à l'Irlande pour le présent la permission de tirer chez elle certaines marchandises de l'Amérique, & d'y porter quelques-unes de ses productions en nature & de certaines fabriques de son país. Mais comme l'Irlande tient ferme, & ne paroît aucunement disposée à se relâcher de ses prétentions, on croit que la cour sera obligée de s'y prêter. — Mylord Stormont, ci-devant ambassadeur à Paris, vient d'être nommé secretaire d'état.

La flotte de l'amiral Hardy croisoit le 26 Octobre dans les parages d'Ouessant pour y attendre la flotte ennemie, laquelle selon tous les avis se dispoisoit alors à mettre en mer; mais le gros tems l'a déjà fait rentrer à Torbay. — Huit navires de la compagnie des Indes arriyèrent à Spithead le 31 Octobre, & sont actuellement rendus aux Dunes. Les navires de la Jamaïque & autres, au nombre de près de 60 voiles, sont aussi arrivés d'Irlande dans la Manche sans accident.

Nos négocians sont fort inquiets au sujet de la nouvelle qui court, que les François & les Espagnols se sont emparés de la Jamaïque; mais le gouvernement qui n'en voit aucune nouvelle assurée ni même probable, est bien éloigné de croire ce bruit. On convient en général que les François & les Espagnols ont formé à Saint-Domingue le dessein d'entreprendre ensemble la conquête de cette isle; & depuis quelque tems les insulaires se dispoient à une défense vigoureuse. Une lettre

de la Jamaïque du 20 Août porte que le gouvernement avoit fait assembler toute la milice de l'Isle , au nombre de dix mille hommes ; qu'il avoit aussi deux mille hommes de troupes réglées ; que les principales places étoient en très-bon état de défense ; que l'amiral Parker avoit rendu Port-Royal inaccessible en bouchant son entrée par le moyen de deux navires qu'il avoit fait couler à fond ; & qu'il avoit envoyé un exprès à la Barbade pour l'amiral Rowley, qui en étoit parti pour la Jamaïque. Toutes ces dispositions annoncent qu'on y attendoit l'ennemi , mais qu'on étoit en état de lui résister.

Le commodore Johnstone est parti de Portsmouth , avec les navires de guerre le Romney, le Phénix & le Southampton pour se joindre à la flotte de l'amiral Hardy. — L'on est occupé à Plymouth à y équiper en toute diligence les navires de guerre l'Océan , le Torbay & le Dublin , le premier de 90 canons , & les deux autres de 74 chacun. — On a donné au capitaine Loyd le commandement de la nouvelle frégate the Laurel , de 28 canons , qui a été lancée à l'eau la semaine dernière à Southampton. — Avant-hier , à huit heures du soir , le feu se manifesta dans deux magasins situés au pied du pont de Londres , & les réduisit en cendres , ainsi que le bâtiment qui contient la machine avec laquelle on fournissoit de l'eau à une partie de cette capitale.

Suite du manifeste du Roi d'Angleterre.

“ On ne tentoit point une entreprise aussi vaine & aussi difficile que celle de cacher aux yeux de la Grande Bretagne & de l'Europe entière les démarches d'une compagnie de commerce, qui s'étoit associée pour fournir aux Américains tout ce qui pouvoit nourrir & entretenir le feu de la révolte. Le public instruit nommoit le chef de l'entreprise dont la maison étoit établie à Paris : ses correspondans à Dunkerque, à Nantes, à Bordeaux étoient également connus. Les magasins immenses qu'ils formoient & qu'ils renouvelloient tous les jours, furent chargés successivement sur les vaisseaux qu'ils construisoient, qu'ils achetoient, & dont on essayoit à peine de dissimuler l'objet & la destination. Ces vaisseaux prenoient ordinairement de fausses lettres de mer pour les îles françoises de l'Amérique, mais les marchandises dont leurs cargaisons étoient composées, suffisoient avant le moment de leur départ pour laisser entrevoir la fraude & l'artifice : ces soupçons étoient bientôt confirmés par la direction du cours de ces vaisseaux; & au bout de quelques semaines on apprenoit sans surprise qu'ils étoient tombés entre les mains des officiers du Roi qui croisoient dans les mers de l'Amérique, & qui les arrêtoient à la vue même des côtes des colonies révoltées. Cette vigilance n'étoit que trop bien justifiée par la conduite de ceux qui eurent la fortune ou l'adresse de s'y dérober; puisqu'ils n'aborderent en Amérique que pour livrer aux rebelles les armes & les munitions de guerre dont ils étoient chargés pour leur service. Les indices de ces faits, qui ne pouvoient être considérés que comme une infraction manifeste de la foi des traités, se multiplioient toujours; & la diligence de l'ambassadeur du Roi à communiquer à la cour de Versailles

Les plaintes & ses preuves, ne lui laissoit pas même la ressource honteuse & humiliante de paroître ignorer ce qui se passoit & se répétoit continuellement au cœur de ses états. Il indiquoit les noms, le nombre & la qualité des vaisseaux, que les agens du commerce de l'Amérique faisoient équiper dans les ports de la France, pour porter aux rebelles des armes, des munitions de guerre, & même des officiers françois qu'on avoit engagés dans le service des colonies révoltées. Les dates, les lieux, les personnes, étoient toujours désignées avec une précision qui offroit aux ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne les plus grandes facilités pour s'assurer de la vérité de ces rapports, & pour arrêter, pendant qu'il en étoit tems, le progrès de ces armemens illicites. Parmi une foule d'exemples qui accusent le peu d'attention de la cour de Versailles à remplir les conditions de la paix, ou plutôt son attention constante & soutenue à nourrir la discorde & la guerre, il est impossible de tout dire, & il est très-difficile de choisir les objets les plus frappans. Les neuf gros vaisseaux équipés & fretés par le sieur de Beaumarchais & ses associés, au mois de Janv. de 1777, ne sont point confondus avec le vaisseau l'Amphitrite, qui porta vers le même tems une grande quantité de munitions de guerre, & trente officiers françois, qui passèrent impunément au service des rebelles. Chaque mois, & presque tous les jours, fournissoient de nouveaux sujets de plainte; & une courte notice du mémoire, que le vicomte de Stormont, ambassadeur du Roi, communiqua au comte de Vergennes au mois de Novembre de la même année, donnera une idée juste, mais très-imparfaite, de l'espece de torts que la Grande-Bretagne avoit si souvent essuyés. *Il y a à Rochefort un vaisseau de soixante piéces de canon, & à l'Orient un vaisseau des Indes percé pour soixante canons. Ces deux vaisseaux sont destinés pour l'usage des rebelles. Ils seront*

chargés de différentes marchandises, & frétés par Messieurs Chaumont, Holken & Sabatier. — Le vaisseau l'Heureux est parti de Marseille, sous un autre nom, le vingt-six de Septembre. Il va en droiture à la Nouvelle-Hampshire, quoiqu'il prétende aller aux isles. On y a permis l'embarquement de trois mille fusils, & de deux mille cinq cents livres de soufre, marchandise aussi nécessaire aux Américains qu'elle est inutile dans les isles. Ce Vaisseau est commandé par Mr. Lundi, officier françois, officier de distinction, ci-devant lieutenant de Mr. de Bougainville. — L'Hippopotame, appartenant au sieur Beaumarchais, doit avoir à son bord quatorze mille fusils, & beaucoup de munitions de guerre pour l'usage des rebelles. — Il y a environ cinquante vaisseaux françois, qui se préparent à partir pour l'Amérique-Septentrionale, chargés de munitions de guerre, & de différentes marchandises pour l'usage des rebelles. Ils partiront de Nantes, de l'Orient, de Saint-Malo, du Hayre, de Bordeaux, de Bayonne, & de différents autres ports. Voici les noms de quelques-uns des principaux intéressés : Mr. Chaumont, Mr. Mention, & ses associés, &c. &c.,.

“ Dans un royaume où la volonté du Prince ne trouve point d'obstacle, des secours si considérables, si publics, si long-tems soutenus, si nécessaires enfin à l'entretien de la guerre en Amérique, annonçoient assez clairement les intentions secrettes des ministres du Roi Très-Chrétien. Mais ils portèrent bien loin l'oubli & le mépris des engagemens les plus solennels, & ce ne fut point sans leur permission qu'une guerre sourde & dangereuse sortoit des ports de la France, sous le masque trompeur de la paix, & le pavillon prétendu des colonies américaines. L'accueil favorable, que leurs agens trouverent auprès des ministres de la cour de Versailles, les encouragea bientôt à former & à exécuter le projet audacieux d'établir une place d'armes dans le pays qui leur avoit servi d'asyle. Ils avoient apporté, où ils furent fabriquer, des lettres de marque au nom du Congrès américain,

qui a eu la hardiesse d'usurper tous les droits de la souveraineté. Les associés, dont les vues inéressées se prêtoient sans peine à tous leurs desseins, firent équiper des vaisseaux qu'ils avoient construits ou achetés. On les arma pour aller en course dans les mers de l'Europe, & même sur les côtes de la Grande-Bretagne. Pour sauver les apparences, les capitaines de ces corsaires arboroiént le pavillon prétendu de l'Amérique; mais leurs équipages étoient toujours composés d'un grand nombre de François, qu'on enrôloit avec impunité sous les yeux même des gouverneurs, & des officiers des provinces maritimes. Un essein nombreux de ces corsaires, animé par l'esprit de rapine, sortoit des ports de la France, & après avoir couru les mers britanniques, ils rentroient, ou ils se réfugioient dans ces mêmes ports. Ils y ramenoient leurs prises, & à la faveur de l'artifice grossier & foible, qu'on daignoit quelquefois employer, la vente de ces prises se faisoit assez publiquement, & assez commodément, sous les yeux des officiers royaux, toujours disposés à protéger le commerce de ces négocians qui violoiént les loix, pour se conformer aux intentions du ministère françois. Les corsaires s'enrichissoient des dépouilles des sujets du Roi, & après avoir profité d'une liberté entière de réparer leurs pertes, de pourvoir à leurs besoins, & de se procurer toutes les munitions de guerre, la poudre, les canons, les agrêts qui pouvoient servir à de nouvelles entreprises, ils resortoiént librement des mêmes ports, pour se remettre en mer & en course. L'histoire du corsaire le Reprisal peut se citer parmi une foule d'exemples, qui montrent au jour la conduite injuste, mais à peine artificieuse, de la cour de Versailles. Ce vaisseau, qui avoit amené en Europe le sieur Franklin, agent des colonies révoltées, fut reçu avec ses deux prises qu'il avoit faites en route; il resta dans le port de Nantes aussi long-tems qu'il convenoit à ses vues, se remit deux fois en mer pour piller les sujets

du Roi, & se retira tranquillement à l'Orient avec de nouvelles prises qu'il venoit de faire. Malgré les représentations les plus fortes de l'ambassadeur du Roi, & les assurances les plus solennelles des ministres françois, on permit au capitaine de ce corsaire de demeurer à l'Orient tout le tems dont il avoit besoin pour radouber son vaisseau, de se pourvoir de cinquante barriques de poudre à canon, & de recevoir sur son bord tous les matelots françois qui vouloient bien s'engager avec lui. Muni de ces renforts, le Reprisal sortit pour la troisieme fois des ports de ses nouveaux alliés, & forma bientôt une petite escadre de pirates, par la jonction concertée du Lexington & du Dolphin, deux armateurs, dont le premier avoit déjà conduit plus d'une prise à la riviere de Bordeaux, & dont le second, armé à Nantes, & monté par un équipage entierement françois, n'avoit rien d'américain que le nom & son commandant. — Ces trois vaisseaux, qui jouissoient si publiquement de la protection de la cour de Versailles, s'emparerent en très-peu de tems de quinze navires anglois, dont la plupart furent ramenés & secrettement vendus dans les ports de France. — De pareils faits, qu'il seroit aisé de multiplier, tiennent lieu de raisonnement & de reproches, & l'on peut se dispenser de réclamer dans cette occasion la foi des traités; & il n'est point nécessaire de démontrer qu'une Puissance alliée, ou même neutre, ne peut jamais permettre la guerre sans violer la paix. — Les principes du droit des gens refuseroient sans doute à l'ambassadeur de la couronne la plus respectable ce privilege d'armer des corsaires, que la cour de Versailles accordoit fourdement aux agens des rebelles dans le sein de la France. Dans ses illes la tranquillité publique fut violée d'une maniere encore plus audacieuse, & malgré le changement du gouverneur, les ports de la Martinique servoient toujours d'asyle aux corsaires qui couroient les mers sous un pavillon

villon américain, mais avec un équipage françois. Le sieur Bingham, agent des rebelles, qui jouissoit de la faveur & de la confiance des deux gouverneurs successifs de la Martinique, dirigeoit l'armement des corsaires, & la vente publique de leurs prises. Deux vaisseaux marchands, le Lancashire Hero, & l'Irish Gimblet, qui devinrent la proie du Revenge, assurent que sur cent vingt-cinq hommes d'équipage il n'y avoit que deux Américains, & que le propriétaire, qui l'étoit en même tems de onze autres corsaires, se reconnoissoit pour habitant de la Martinique, où il étoit respecté comme le favori & l'agent secret du gouverneur lui-même „.

“ Au milieu de tous ces actes d'hostilité, qu'il est impossible de qualifier d'un autre nom, la cour de Versailles continuoit toujours de parler le langage de la paix & de l'amitié, & ses ministres épuiserent toutes les ressources de l'artifice & de la dissimulation pour assourdir les justes plaintes de la Grande-Bretagne, pour tromper ses soupçons, & pour arrêter les effets de son ressentiment. Depuis la première époque des troubles de l'Amérique jusqu'au moment de la déclaration de guerre par le marquis de Noailles, les ministres du Roi Très-Chrétien ne cessent de renouveler les protestations les plus fortes & les plus pressées de leurs dispositions pacifiques; & si la conduite ordinaire de la cour de Versailles étoit propre à inspirer une juste défiance, le cœur de Sa Majesté lui fournissoit des motifs puissans pour croire que la France avoit enfin adopté un système de modération & de paix, qui perpétueroit le bonheur solide & réciproque des deux nations. Les ministres de la cour de Versailles tâcherent d'excuser l'arrivée & le séjour des agens des rebelles, par l'assurance la plus forte qu'ils ne trouveroient en France qu'un simple atyle sans distinction & sans encouragement „.

“ La liberté du commerce & l'avidité du gain servirent quelquefois de prétexte pour cou-

vrir les entreprises illégitimes des sujets françois, & dans le moment qu'on alleguoit vainement l'impuissance des loix pour prévenir des abus que des états voisins favoient si bien réprimer, on condamna, avec toutes les apparences de la sincérité, le transport des armes & des munitions de guerre, qui se permettoit impunément, pour le service des rebelles. Aux premières représentations de l'ambassadeur du Roi, au sujet des corsaires qui s'armoient sous le pavillon de l'Amérique, mais dans les ports de France, les ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne répondirent par des expressions de surprise & d'indignation, & par la déclaration positive, qu'on ne souffriroit jamais des entreprises aussi contraires à la foi des traités & à la tranquillité publique. La suite des événemens, dont on a déjà vu un petit nombre, montra bientôt l'inconstance ou plutôt la fausseté de la cour de Versailles; & l'ambassadeur du Roi fut chargé de mettre devant les yeux des ministres françois les conséquences sérieuses, mais inévitables, de leur politique. Il remplit sa commission avec tous les égards qui sont dus à une Puissance respectable; dont on désireroit de conserver l'amitié, mais avec la fermeté digne d'un Souverain, & d'une nation, peu accoutumés à faire ou à supporter des injustices. La cour de Versailles fut sommée de s'expliquer, sans délai & sans détour, sur sa conduite & sur ses intentions, & le Roi lui proposa l'alternative de la paix ou de la guerre. — Elle choisit la paix, mais ce ne fut que pour blesser ses ennemis d'une manière sûre & secrète, sans avoir rien à craindre de leur justice. Elle condamna sévèrement ces secours & ces armemens, que les principes du droit public ne lui permettoient pas de justifier. Elle déclara à l'ambassadeur du Roi, qu'elle étoit résolue à faire sortir sur le champ les corsaires américains de tous les ports de France, pour n'y jamais rentrer; & qu'on prendroit désormais les précautions les plus rigoureuses

pour arrêter la vente des prises qu'ils auroient faites sur les sujets de la Grande-Bretagne. Les ordres, qui furent donnés pour cet effet, étonnerent les partisans des rebelles, & semblerent arrêter le progrès du mal : mais les sujets de plaintes renaissoient tous les jours, & la manière dont ces ordres furent d'abord éludés, violés ensuite, & enfin tout à fait oubliés par les négocians, les corsaires, & même par les officiers-royaux, n'étoit point excusée par les protestations d'amitié dont la cour de Versailles accompagna ces infractions de la paix, jusqu'à ce moment qu'elle annonça, par son ambassadeur à Londres, le traité d'alliance qu'elle venoit de signer avec les agens des colonies révoltées de l'Amérique „.

“ Si un ennemi étranger, reconnu parmi les Puissances de l'Europe, avoit fait la conquête des états du Roi dans l'Amérique, & que la France eût confirmé, par un traité solennel, un acte de violence qui dépouilloit, au milieu d'une paix profonde, le voisin respectable dont elle se disoit l'amie & l'alliée, l'Europe entière se seroit soulevée contre l'injustice d'un procédé qui violoit sans pudeur tout ce qu'il y a de plus saint parmi les hommes. La première découverte, la possession non interrompue de deux cents ans, & le contentement de toutes les nations, auroient suffi pour constater les droits de la Grande-Bretagne aux terres de l'Amérique-septentrionale, & sa souveraineté sur le peuple qui y avoit formé des établissemens avec la permission & sous le gouvernement des prédécesseurs du Roi. Si ce peuple même a osé secouer le joug de l'autorité, ou plutôt des loix, s'il a usurpé les provinces & les prérogatives de son Souverain, & s'il a recherché l'alliance des étrangers pour appuyer son indépendance prétendue ; ces étrangers ne peuvent accepter son alliance, ratifier ses usurpations, & reconnoître son indépendance, sans supposer que la révolte a des droits plus étendus que ceux de

la guerre, & sans accorder aux sujets rebelles un titre légitime aux conquêtes qu'ils n'avoient pu faire qu'au mépris de la justice & des loix. Les ennemis secrets de la paix, de la Grande-Bretagne, & peut être de la France-même, eurent cependant l'adresse criminelle de persuader à Sa Majesté Très-Chrétienne qu'elle pouvoit, sans violer la foi des traités, déclarer publiquement, qu'elle recevoit au nombre de ses alliés les sujets révoltés d'un Roi, son voisin & son allié. Les professions d'amitié, dont on accompagna cette déclaration que le marquis de Noailles fut chargé de faire à la cour de Londres, ne servoient qu'à aggraver l'injure pour l'insulte, & il étoit réservé pour la France de se vanter de ses dispositions pacifiques dès l'instant même que son ambition lui inspira d'exécuter & d'avouer un acte de perfidie sans exemple dans l'histoire des nations. *Cependant, (tel est le langage que la cour de Versailles ose encore se permettre) cependant ce seroit s'abuser de croire que c'est la reconnaissance que le Roi a faite de l'indépendance des treize Etats-unis de l'Amérique-septentrionale, qui a irrité le Roi d'Angleterre : ce Prince n'ignore pas sans doute tous les exemples de ce genre que fournissent les annales britanniques, & même son propre regne. — Jamais ces exemples prétendus n'ont existé. — Jamais le Roi n'a reconnu l'indépendance d'un peuple qui avoit secoué le joug de son Prince légitime ; & il est triste sans doute que les ministres de S. M. Très-Chrétienne aient surpris la religion de leur Souverain pour couvrir d'un nom aussi respectable des assertions sans fondement & sans vraisemblance, qui sont démenties par le souvenir de l'Europe entière ..*

La fin l'ordinaire prochain.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 20 Novembre.) Il paroît

ici une ordonnance de Sa Majesté l'Impératrice-Reine, en date du 2 Novembre, portant, qu'afin de prévenir que les pauvres gens demeurant dans les petites villes, villages & autres endroits du plat-pais, où regnent les fièvres putrides ou la dysenterie, ne manquent point de secours ni de médecines, lorsqu'ils se trouvent attaqués de ces maladies, les médecins & les médecines nécessaires à leur guérison doivent se paier provisionnellement par les petites communautés des villes, villages & autres endroits où ces maladies se manifestent.

LA HAYE (le 17 Novembre.) On voit aujourd'hui des copies d'une résolution que L. H. P. les Etats-généraux ont prise le 25 Octobre, concernant le premier mémoire qui leur a été présenté par le chevalier York, pour réclamer les vaisseaux de Sérapis & la Comtesse de Scarborough, enlevés & conduits au Texel par le commodore Jones : Voici la teneur de cette résolution.

Lundi 25 Octobre 1779.

L'on a oui le rapport de Mrs. Pagniet & autres députés pour les affaires de la marine, qui, conséquemment & pour satisfaire à la résolution de L. H. P. en date du 13 du courant, ont examiné un mémoire de Mr. le chevalier York, ambassadeur-extraordinaire & plenipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande Bretagne, concernant l'affaire des deux vaisseaux de Sa dite Majesté, le Sérapis & la Comtesse de Scarborough, qui ont été attaqués & pris par force par un nommé Paul Jones, sujet de Sa Majesté, & qui se trouvent actuellement à la rade du Texel, ainsi qu'il est plus amplement détaillé dans le dit mémoire : Examiné en même tems une lettre du collège de l'amirauté

1. Décembre 1779.

531

à Amsterdam, datée en la dite ville le 12 du courant, & contenant son rapport & ses considérations au sujet du dit mémoire : Oûi & pris sur le tout les considérations & l'avis des commissaires des collèges respectifs de l'amirauté actuellement présens ici : Sur quoi délibéré, il a été résolu & arrêté de répondre au sus-dit mémoire de Mr. le chevalier York.

Que L. H. P. ont été informées, qu'il est entré récemment au Texel trois frégates, savoir, deux frégates françoises, & une troisième soi-disant américaine, commandées par Paul Jones, & amenant avec elles deux prises, faites par elles en pleine mer & nommées le Sérapis & la Comtesse de Scarborough, désignées dans le memoire de Mr. l'ambassadeur : Que, L. H. P. ayant observé depuis plus d'un siècle sans interruption & ayant notifié par des placards successifs, " Qu'elles ,, ne désirent point s'arroger en aucune façon le ,, jugement sur la légalité ou l'illégalité des ac- ,, tions de ceux, qui ont pris en pleine mer des ,, vaisseaux, lesquels ne naviguoient point de ce ,, pays, & qui les amènent dans les ports ou ,, havres de cette république ; qu'elles ne leur ,, ouvrent leurs ports que pour leur donner un ,, abri contre les tempêtes ou autres désastres ; & ,, qu'elles leur font reprendre le large avec leurs ,, prises, sans y toucher, les décharger, ni les ,, aliéner, mais en tel état qu'ils sont entrés avec ,, elles ; ,, L. H. P. ne sauroient s'immiscer dans un examen, si les prises amenées par les trois sus-dites frégates, appartiennent aux François ou aux Américains, ni si elles sont des prises légales ou illégales ; mais qu'elles doivent laisser la connoissance du tout au juge compétent à cet égard ; & qu'elles les feront remettre toutes en mer, afin qu'étant sujettes à la reprise, comme si elles n'étoient jamais entrées dans un port de ce pays, elles puissent être jugées par le juge compétent, d'autant que Mr. l'ambassadeur voudra bien reconnoître, qu'il croiroit n'avoir pas moins le droit de réclamer les sus-dits vaisseaux, si c'étoient des vaisseaux anglois particuliers, qu'à présent qu'ils sont directement des vaisseaux du

Roi ; & qu'ainsi L. H. P. n'en sont pas autorisées davantage à faire juger les dites prises par les tribunaux de ce pays, non plus que la personne de Paul Jones : Que, pour ce qui regarde des actes d'humanité, L. H. P. ont déjà fait voir à Mr. l'ambassadeur, combien elles sont prêtes à les exercer à l'égard des blessés des sus-dits vaisseaux, & qu'elles ont donné des ordres en conséquence : Qu'extrait de la présente résolution sera remis à Mr. le chevalier York par l'agent van der Burch de Spierinxhoek :

Qu'au surplus il sera répondu au collège de l'amirauté d'Amsterdam : Que L. H. P. agréent ses procédés, & qu'inhérent à leur placard du 3 Novembre 1756, par lequel il est défendu " de toucher aux ,, prises ou à leurs cargaisons ou de rompre ces ,, dernières, au moyen de quoi elles seroient ,, soustraites à la reprise, & l'on reconnoîtroit ,, dans le preneur le droit d'en disposer ,, & persistant aussi dans ces défenses à l'égard des prises le Sérapis & la Comtesse de Scarborough, L. H. P. autorisent le dit collège à diriger la chose de façon, que les sus-dites 5 frégates remettent en mer le plutôt possible, & qu'il ait soin " qu'il ne leur soit point fourni ni apporté des ,, munitions de guerre, ni d'autres munitions navales, sinon celles dont elles auront besoin pour ,, tenir la mer & pour atteindre le premier port ,, étranger qu'il leur sera possible, afin de prévenir ,, tout soupçon quelconque à l'égard de leur équipement en ce pays ,,.

C'est sur cette réponse que l'ambassadeur d'Angleterre a présenté le second mémoire du 29 Octobre, qui se trouve inséré dans le dernier Journal.

Les députés des Etats de la province d'Utrecht aiant été informés que, depuis quelque tems il regne dans les provinces voisines, une maladie épidémique, & que même elle a pénétré dans cette province, ont rendu le 5
de

de ce mois, sous l'attente de la bénédiction divine, d'ordonner & de statuer provisoirement : “ qu'à compter dudit 5 de ce mois ,
 „ jusqu'au premier Avril 1780 , ni Juifs, ni
 „ autres personnes quelconques ne parcourront
 „ la campagne dans le district de la province
 „ pour y acheter ou vendre des hardes , ou
 „ tout habillement quelconque de soie , de
 „ laine , de coton ou de toile , ainsi que des
 „ haillons , le tout sous peine de correction
 „ arbitraire suivant l'exigence des cas , ,.

Un vaisseau de Paul Jones , qui amena il y a quelques semaines deux prises dans un port de Norvege , ayant été obligé à les relâcher & à sortir lui-même de ce port dans les 24 heures , vu que cet armateur n'avoit arboré le pavillon ni déployé les lettres de marque d'aucun Souverain reconnu pour tel par Sa Majesté Danoise ; comme le sieur Peuch , rédacteur de la gazette françoise d'Utrecht , s'est permis dans son N^o. 91 du 22 Novembre des expressions très-odieuses sur ce procédé , aussi conséquent que réfléchi & hors de sa portée , ce gazetier vient d'être suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait donné les satisfactions convenables. La sagesse de notre gouvernement & de nos illustres Magistrats , ne permettant point que les gazettes soient des libelles indécens contre aucune Couronne de l'Europe. Comme ce gazetier vient de faire une démarche très-soumise & très-respectueuse auprès de l'envoie de Sa Majesté Danoise , on se flatte que ce Monarque permettra que son ministre intercede

pour le coupable, & qu'il pourra dans peu reprendre ses fonctions, corrigé par cette leçon.

FRANCE.

PARIS (le 15 Novembre.) Il paroît une ordonnance du Roi, concernant l'Ordre de *St. Louis*, du 21 Août 1779, dont les dispositions tendent à récompenser les officiers de la marine. — Il vient aussi d'être publié une déclaration du Roi, donnée à Versailles le 17 Août, & registree en parlement le 6 Septembre, laquelle contient en 12 articles quelques nouveaux réglemens concernant les assurances, annoncés par le préambule suivant. *Les assurances, en multipliant les fonds versés dans le commerce, contribuent utilement à son extension, & forment elles-mêmes une nouvelle branche de commerce, dont les risques divisés augmentent l'activité & préviennent les inconvéniens; elles ont toujours mérité la protection des loix, qui en assurant la bonne foi mutuelle par des clauses nécessaires dans les contrats ou polices d'assurance, laissent au surplus aux parties la liberté d'y ajouter toutes les conditions, dont elles veulent convenir: telles sont les dispositions de l'ordonnance du mois d'Août 1681, dont la sagesse a été universellement reconnue; mais le tems où elle a paru, n'étoit presque encore que l'enfance d'un commerce renaissant: un siècle d'expérience & découvert de nouveaux faits, sur lesquels*

1. Décembre 1779.

535

elle n'avoit rien statué : les variations ordinaires du commerce ont demandé plus de clarté dans une partie de ses dispositions : l'intérêt personnel, en cherchant à se soustraire à l'exécution de la loi, a donné lieu à des usages abusifs : en remédiant à cet inconvénient, nous donnerons au commerce de nouvelles preuves de notre protection.

L'époque ordinaire du renouvellement du bail des fermes est passée, sans que les fermiers-généraux aient été instruits des intentions du ministre des finances à cet égard : en attendant qu'elles soient connues, ce qui paroît ne pouvoir tarder long-tems, tous les paiemens roiaux se font avec l'exactitude la plus scrupuleuse ; & les ordonnances sur le trésor-royal, sujettes autrefois à de longs délais, sont délivrées & acquittées d'abord que le terme est échu. Le Roi a signé ces jours-ci un plan, qui lui a été présenté par M^r. Necker, pour construire sur l'emplacement du vaste couvent des Cordeliers, vacant par la translation de ces religieux dans celui des Célestins supprimés, des bâtimens destinés à contenir la juridiction du Châtelet. Les antiques bâtimens, appellés *Grand & Petit-Châtelet*, devant être démolis pour l'embellissement de Paris, leurs prisons, objet principal de M^r. Necker, seront réunies à celles qui vont se construire sur le terrain des Cordeliers ; & , M^r. le directeur-général regardant comme un des plus grands abus de l'administration criminelle dans la plupart des pays de l'Europe, que la prison, qui précède

M m 2

le supplice, soit déjà un supplice infligé d'avance sans que le crime soit même constaté, le but est sur-tout de les rendre plus saines que toutes celles qui existent, & de tenir les prisonniers pour dettes séparés de ceux qui sont détenus pour forfaits. Vu que l'emplacement du couvent, quoique très-étendu, ne suffiroit pas à l'exécution de ce projet, l'on prendra celui de l'église de St. Côme & de quelques maisons de la rue de la Harpe; ce qui compose la paroisse de St. Côme sera partagé entre celle de St. Benoît, de St. Jacques & de St. Séverin.

Les colonels qui viennent d'être nommés, sont le prince de Broglio, le comte François d'Escars, le chevalier de Bassompierre, le comte de Reuilly, le vicomte de Vassy, le chevalier de Damas, le chevalier de Rastignac, le marquis de Nicolai & de Praslin, le comte de Canillac, le vicomte de Rochambeau, le comte de Chambon, le marquis de Lamets, le chevalier de Puysegur, le comte de Marmier & le marquis de Chancenets. — M^r. d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, est de retour de Brest. A son départ de Paris, il s'étoit promis de voir la flotte appareiller & sortir de Brest. Tous les vaisseaux étoient prêts à mettre en mer le 25 du mois dernier. Il ne falloit qu'un vent favorable pour sortir de la rade; mais ce vent tant attendu n'a pas soufflé. Plusieurs jours de suite, les vents se sont rangés dans la bande de l'est dans la nuit, & ils ont toujours repassé à l'ouest & au sud-ouest avant le lever du soleil. M^r. d'Aranda, fatigué

gué d'attendre, a perdu patience. Il est reparti le 30 de Brest sans avoir eu le plaisir de voir sortir la flotte. Cela ne peut tarder. D'un moment à l'autre on verra arriver le courier qui annoncera que la flotte est en mer. — On n'a reçu aucune nouvelle assurée du comte d'Estaing.

Si l'on veut savoir au juste à quoi s'en tenir sur les maladies de Brest, voici ce qu'en écrit un membre de la société-royale de médecine, envoyé dans cette ville.

Extrait d'une lettre de Brest, du 25 Octobre.

Dès mon arrivée, on m'a mis en possession de 250 malades dont je vois avec plaisir diminuer le nombre aujourd'hui. On a publié qu'il y avoit ici une maladie épidémique, même pestilentielle; mais la chose est fautive : la preuve en est que tous les médecins & chirurgiens qui sont morts ont eu des maladies différentes de celles qu'ils traitoient. On doit la dépopulation énorme qui a eu lieu, à l'empressement qu'on a eu de faire partir la flotte avant qu'elle fût bien fournie des rafraichissemens nécessaires en pareil cas; à l'impéritie de beaucoup de chirurgiens, à l'encombrement des équipages; aux gros tems qui ont obligé de tenir souvent les sabords des vaisseaux fermés; au long tems qu'on est resté à la mer; au défaut des secours nécessaires & de prévoiance d'un grand nombre de malades; au manque de bons infirmiers qu'on est forcé de prendre dans la classe la plus abjecte, celle des forçats. Il y a réelle-

ment une épidémie dans les environs de Brest. & j'ai passé dans un endroit où le chirurgien n'avoit pas trouvé de meilleur remède que de faire couper la tête aux ânes du pays, pour en faire des décoctions malheureusement la sienne n'en étoit pas

Il paroît une relation de nos opérations de mer écrite par un officier qui a été témoin de tout, aiant été embarqué sur le vaisseau du Roi l'Indien. Cette piece qui a été lue avec beaucoup d'intérêt, & qui en effet peut servir à donner une idée exacte de tout ce qui s'est passé sur la flotte du comte d'Orville depuis qu'elle a eu mis en mer, est de la teneur suivante.

“ La journée d'Ouessant venoit de donner un nouveau lustre à la marine; les ennemis maltraités au point d'abandonner le champ de bataille, venoient de porter à leur nation humiliée les preuves accablantes & trop sensibles d'un combat désavantageux. L'intrepidité française se montrant avec honneur sur toutes les mers, & dans différentes actions particulières, jouissant surtout des droits que donne la valeur jointe à la victoire; des ministres prudents & habiles, jaloux de mériter la confiance de leur maître, remplissoient avec dignité & à la gloire de la nation des places difficiles & pénibles: en très-peu de tems une nouvelle marine terrible & formidable s'élevoit dans nos ports. Le siècle de Louis XIV reparoit; & les lauriers qui ont tant de fois couronné ce siècle heureux, reviennent parer le nôtre & briller du même éclat. Le général qui avoit vaincu à Ouessant, étoit un de ces hommes de génie qui joignant à la théorie savante de la tactique navale, ce coup d'œil sûr, décisif & bien déterminé dans ses objets, rassembloit toutes les qualités qui forment le grand homme. Les forces du Roi & de l'état lui avoient

été confiées; il fit de cette confiance, l'usage qu'on en attendoit, & ses succès lui méritèrent encore le commandement dans la seconde campagne; celle-ci présentoit de vastes projets combinés dans le conseil-privé & confiés seulement à celui qui devoit les exécuter. Ce secret, l'ame des opérations, fournisoit aux politiques une ample matiere de discussion & de raisonnemens. Chacun se faisoit un système à sa façon, frondoit les démarches sages & prudentes, dictées par la précaution & les circonstances, envahissoit toutes les possessions de l'Angleterre, sans en connoître ni les ressources immenses, ni les forces prodigieuses, & delà s'y établissoit, après les en avoir ignominieusement chassés. C'est dans ce conflit de projets de dévastations que s'ouvre la campagne de 1779. Trente vaisseaux, dix frégates, & d'autres petits bâtimens sont armés dans nos différens ports. Rassemblés dans celui de Brest, ils sont prêts à partir. Des ordres sont envoyés à différens régimens, pour venir sur le champ compléter les équipages. Celui dans lequel j'ai l'honneur de servir, est du nombre. Nous arrivons à Brest le 2 Juin, & mettons à la voile le 3, par un tems fait exprès. A peine avons-nous perdu de vue les côtes de France, que le général fait signal d'ordre de marcher sur trois colonnes, & indique par un autre signal qu'il va faire route pour l'Espagne. Jusques-là, on n'avoit formé que des conjectures sur une réunion avec les Espagnols: nous n'en doutames plus, & il s'en falloit bien que l'armée angloise nous attendit sur Ouessant, comme l'avoient publié des gens soit-disant instruits; le tems fut beau; les vents à souhait, & nous fumes sans nous en appercevoir, sur les côtes d'Espagne. Le lendemain, nous arrivames sur l'île de Cifarga. Nous mimes en panne. Le général mit flamme d'ordre, manda tous les capitaines de vaisseaux, & leur annonça que notre point de réunion avec les Espagnols étoit fixé sur ces parages, & que nous devions les y attendre. L'armée ne devoit point relâcher; plusieurs raisons qu'on ignore, avoient fait donner à cet effet des ordres rigoureux,

reux. Nous mimes le tems à profit ; nous nous exerçâmes sur la tactique, fîmes des évolutions ; & nos équipages gagnèrent beaucoup dans une activité ou il est essentiel de les maintenir. Il y avoit à la Corogne huit vaisseaux espagnols , & deux frégates ; nous les vîmes le 22 Juin , sous le commandement de S. E. Mr. le comte d'Arce, lieutenant-général. Ce n'étoit pas tout, il falloit encore ceux de Cadix ; les vents contraires nous les firent long tems attendre. La saison étoit précieuse ; nous la passâmes à battre inutilement la mer. La maladie commençoit à gagner. D'ailleurs ne pouvions nous pas craindre que nos ennemis, instruits de nos démarches, ne fussent venus intercepter une jonction qui ne pouvoit que leur être préjudiciable ? Mais, soit qu'ils ignorassent nos desseins, soit que leurs intérêts ne s'accommodassent point avec la fantaisie de tenter un combat, aussi éloignés de leurs ports, soit aussi, & c'est ce qui est plus vraisemblable, que n'ayant encore que très-peu de vaisseaux armés, nous ne les vîmes pas. Nous désirions avec empressement & depuis long-tems, l'armée qui devoit venir de Cadix. On ne savoit trop à quoi attribuer un retard qui causoit des inquiétudes réelles, lorsqu'on nous en fit le signal le 22 Juillet, au nombre de 36 voiles, sous le commandement de S. Exc. Dom Louis de Cordova, lieutenant général. Il salua le pavillon. Le général françois rendit le salut. Nous ne pûmes communiquer que très-difficilement, vu les vents forcés & une mauvaise mer. Le général espagnol avoit des ordres de sa cour, qui le prévenoient qu'il trouveroit sur l'isle Cifarga l'armée françoise, qu'il lui fourniroit des vaisseaux ; & que, de concert avec Mr. le comte d'Orvilliers, qui commanderoit l'armée combinée fut composée de 50 vaisseaux, & commandée par le général d'Orvilliers ; l'escadre d'observation de 16, par le général Dom Louis de Cordova. Cinq vaisseaux déduits de l'armée combinée, formèrent l'escadre légère sous le commandement de Mr. de la Touche Tréville. Depuis long-tems nous n'avions vu sur nos mers des forces aussi considérables.

Toutes les nations admiroient un Roi jeune, mais embrassant toutes les parties de l'administration, & s'en rapportant à des ministres éclairés pour partager avec lui le fardeau pénible du gouvernement. Louis XVI, en montant sur le trône, voulut être le pere & le protecteur de ses sujets. Il s'occupa de la marine, trop long-temps négligée. Il crut, que pour jouir d'une paix heureuse & honorable, ou s'opposer aux tentatives de ses voisins, il devoit munir ses ports & ses ateliers : il s'en rapporta à un ministre digne d'exécuter ce vaste projet, & le ministre seconda les vœux de son Prince. Tout s'arrangeoit selon les vœux de la nation, justement liguée avec l'Espagne : nous étions réunis, les places de chaque vaisseau fixées dans l'armée ; les généraux françois & espagnols étoient convenus de leurs faits. Il ne restoit plus que d'affimiler, pour ainsi dire, deux nations unies par les doubles intérêts du sang & d'une vengeance légitime, leur donner un même langage, simplifier la façon de pouvoir communiquer & s'entendre : le major-général s'en acquitta avec succès. Les ressources de la voix sont inutiles sur un élément fougueux, qui, luttant contre les vents, & se heurtant avec fracas, tient nécessairement éloignées des machines, qui, par leur choc, se briseroient & menaceroient du naufrage. Il faut donc suppléer à la voix, & ce n'est que par des signaux dont on convient, jusqu'ici compliqués par leur nombre, & souvent produisant des erreurs ; un homme né pour l'honneur de son pays, les corrigea & sut prévoir, par une combinaison simple, tous les cas possibles de demandes particulières ou de commandement. Ces signaux traduits, furent distribués, & nous fîmes route le 29 pour la Manche. Nous nous formâmes en ordre de marche sur trois colonnes ; l'escadre légère & nos frégates chassant en avant, avec des ordres de fouiller & de vérifier les bâtimens neutres. Ce n'est point dans une armée aussi nombreuse, qu'on peut s'attendre à des prises considérables. Sans doute une flotte riche, tombée dans nos filets, eût été pour nos ennemis une proie bien

fenfible ; elle eût répandu chez eux la défolation, & augmenté la confiance de nos équipages. D'autres succès plus flatteurs les attendoient & les commencemens heureux d'un beau regne, étoient pour tous les François le présage du bonheur & de la tranquillité. Il sembloit que les côtes d'Angleterre s'éloignoient à mesure que nous en approchions : c'étoit, dans les équipages, à qui les découvrirait le premier. Quels cris de joie l'on entendit, dès qu'on put les voir ! ce fut le 14 d'Août. Le général fit former la ligne de bataille à l'armée combinée. Le général Dom Louis de Cordova se tenant au vent, ainsi que Mr. de la Touche-Tréville, marcherent en échiquier ; le premier prenant pour point de relevement, le vaisseau de queue ; le second, le vaisseau de tête. Ces deux commandans étoient à même, par cet ordre de marche, de pouvoir couper l'ennemi, le mettre entre deux feux, ou se replier par-tout où ils se croiroient utiles. L'instant du signal fut celui de l'exécution, tant on y mit de célérité. Nous nous avançâmes sur Plymouth. Arrivé à quelque distance de ce port, l'armée combinée se déploya sur trois colonnes. Nous ne doutions point que les ennemis ne fussent à Plymouth ; ils avoient été forcés d'établir une croisière sur leurs côtes, & s'étoient sans doute bien promis de rentrer au premier signal de leurs frégates de découverte. Ils n'y manquerent point : l'armée angloise s'enfonça donc dans la baie de Plymouth. Plusieurs de nos petits bâtimens chargés d'observer vinrent rendre compte au général qu'ils n'avoient encore pu distinguer que 17 vaisseaux, & c'est ce que vint dire à notre bord un officier qui les avoit vus. Le général devoit faire avancer l'armée vers Torbay ou Portland, y mouiller, delà diriger ses mouvemens, & attendre de nouvelles forces. Nous luttions contre un vent d'Est forcé, qui déconcertoit tous les projets. Les vents redoublèrent, & forcerent le général de faire signal de cape à l'armée, qui dériva nécessairement, & qui insensiblement se trouva entraînée hors de la Manche.

La fin l'ordinaire prochain.

Les boutons de Mde. Elisabeth sont déféchés; &, après avoir passé par tous les degrés de l'inoculation, cette Princesse se trouve aujourd'hui hors de danger. Mais la satisfaction générale que cause la convalescence de cette Princesse, n'empêche pas que, tant dans cette capitale que dans le reste du royaume, on ne commence à revenir de l'enthousiasme pour l'inoculation. La contagion qu'elle répand par-tout, est une vraie peste, qui dans le cours de cette année a emporté une multitude incroyable d'enfans & d'adultes. On écrit des autres états d'Europe, qu'elle y a fait les mêmes dégâts (a). Aussi songe-t-on ici sérieusement à imiter les Suisses qui ont proscrié sévèrement l'inoculation dans les villes, fauxbourgs & tous les endroits peuplés. En effet quand on réfléchit que la petite-vérole est une véritable épidémie, on ne peut s'empêcher de conclure avec M^r. Paulet (b) que le moyen de s'en préserver, est de lui fermer l'entrée des villes & des provinces (c). On voit circuler à cette occasion un règlement remarquable qui vient d'être publié par les magistrats de Dijon, conçu en ces termes :

(a) Dans la ville de Manheim, dont la population est d'environ 18000 ames, il est mort dans le cours de l'été dernier 800 enfans de la petite-verole, introduite & nourrie par les inoculateurs.

(b) *Le seul préservatif contre la petite-vérole. A Paris chez Brunault 1776.*

(c) Réflexions sur cette matiere. I. Nov. p. 338, & autres journ. cités là même.

La chambre du conseil & de police de la ville & commune de Dijon, fait, 1^o. très-expresses défenses à toutes personnes de se faire inoculer dans cette ville & dans les fauxbourgs, à peine de 300 livres d'amende. 2^o. Fait aussi défenses à tous médecins, chirurgiens & autres, de pratiquer l'inoculation dans cette ville & dans les fauxbourgs, & notamment aux chirurgiens de souffrir que leurs élèves la pratiquent, à peine de pareille amende de 300 livres, pour la première fois, & de plus forte, en cas de récidive, même de tous les dommages & intérêts. 3^o. Fait pareillement défenses à toutes personnes qui auroient eu par inoculation ou naturellement la petite-vérole hors de cette ville & des fauxbourgs, d'y entrer avant les quarante jours, à compter de l'éruption de la maladie. 4^o. Les personnes qui entreront dans cette ville & dans les fauxbourgs, avec les marques d'une petite-vérole récente, seront réputées en contravention, à moins qu'elles ne viennent par un certificat, soit de médecin, soit de chirurgien ou du curé de leur paroisse, que les quarante jours prescrits par l'article ci-dessus sont expirés. 5^o. Fait défenses à toutes personnes qui auroient eu la petite-vérole naturelle, ou par inoculation, de rentrer dans la société, sortir de leur appartement, fréquenter les églises, les promenades, les spectacles, & tous les autres lieux publics, & de communiquer avec toutes autres personnes que celles nécessaires à leur soulagement, qu'après quarante jours révolus du jour de l'éruption, & sur la permission par écrit du médecin ou du chirurgien qui les aura traitées. 6^o. Ordonne aux principaux & supérieurs de collèges & couvens, aux maîtres & maîtresses de pension, de séparer des autres pensionnaires ceux qui sont attaqués de la petite-vérole. 7^o. Les quatre précédens articles seront exécutés, à peine d'amende arbitraire contre chacun des contrevenans, & d'y être sévèrement pourvu, en cas de récidive; desquelles amendes les peres & meres seront civilement responsables pour leurs enfans, les tuteurs pour leurs pupiles, les supérieurs de communautés & collèges pour les personnes soumises à leur autorité, les maîtres &

1. Décembre 1779.

545

maîtresses de pension pour leurs pensionnaires, les marchands, artistes & artisans, pour leurs garçons, compagnons & apprentis, les maîtres pour leurs domestiques; & enfin toutes personnes pour les étrangers qu'elles auront chez elles, comme clerks, commis & autres. 8°. Ordonne que la présente délibération sera imprimée, lue, publiée & affichée à la diligence du syndic, dans tous les lieux accoutumés de cette ville & des fauxbourgs, afin qu'il n'en soit prétexté aucune ignorance; & sera la dite publication renouvelée tous les premiers jours de Mars de chaque année.

. Le patriotisme & l'enthousiasme des victoires fait une impression singuliere dans toutes les classes des citoyens. Les gens de la campagne s'y livrent avec autant de transport que les habitans des grandes villes. Le 31 Octobre, au village de Rouvroy-sur-Ochin en Lorraine, proche Longuion, les habitans excités par l'exemple de leur curé éclairerent l'église d'une brillante illumination: le *Te Deum* fut chanté au son de toutes les cloches & par une décharge de trente boëtes. On chanta en musique trois fois *Domine, saluum fac Regem*. On alluma dans tout le village des feux de joie, aux cris de *Vive le Roi & Mr. le comte d'Étaing*. Il y eut en même tems un bal où la jeunesse se divertit trois heures entieres à la lumiere du feu & des illuminations des maisons; tout s'y passa avec ordre, décence & honnêteté. Les officiers de justice prièrent ensuite le curé de célébrer une Messe pour les militaires qui étoient morts glorieusement sur mer. Ce qui fut fait le 4 Novembre, & le lendemain on en célébra une autre pour la prospérité des armes de France, & pour la gloire & la santé du Roi.



Nouvelles diverses (a).

L'Empereur est arrivé à Vienne Dimanche 7 de ce mois à midi en parfaite fanté. — Les états du duché de Mecklenbourg s'opposent vivement à ce que la diète de l'Empire confirme le privilège illimité contre les appels, accordé à leur Duc par le dernier congrès de Teschen. Mais ce Prince, de son côté, soutient son droit, & vient à cet effet de faire répandre par son ministre à la diète, un écrit intitulé: *Réflexions sur l'opposition formée par les états provinciaux du duché de Mecklenbourg à l'obtention du privilège illimité contre les appels.* — On écrit d'Angers, que la dyssenterie est une maladie presque générale dans toute la province. Un particulier vient de publier un remède, dont l'expérience lui a souvent montré l'efficacité pour cette maladie. Ce remède consiste à faire fondre du beurre très-frais sur un feu modéré. Dans ce beurre il ne doit point y entrer de sel, & il faut avec soin le dépouiller de son écume, pour en prendre une cuillerée à bouche le matin à jeun pendant huit jours, en faisant à leurs usages de lavemens rafraîchissans deux

(a) On trouvera toujours dans le dernier article un mélange des nouvelles les plus récentes, qui ne nous seront parvenues qu'après l'impression des différens articles auxquels elles appartiennent.

1. Décembre 1779.

547

trois par jour. — La longue sécheresse & les grandes chaleurs que l'on a eues en Espagne, ont tellement ruiné les terres cultivées, qu'il n'est plus possible de les ensemercer, sur-tout en Castille où il y a environ six mois qu'il n'est point tombé de pluie; de sorte que, pour en obtenir du Ciel, l'on voit journellement les rues de cette capitale remplies de processions. L'on a aussi fermé les théâtres & suspendu les combats de taureaux. En attendant, le tems continue d'être clair & serein sans aucune apparence de pluie. — M^r. de Rothenbourg, secrétaire de légation de la cour de Vienne, étant arrivé à Berlin, a notifié que le général de Brechainville, nommé ministre de L. M. Imp. & R. près du Roi de Prusse, a résigné ce poste, qui sera rempli par le baron Reviczky, envoyé à Varsovie.

Dans le dernier Journal, p. 394, l. 8, de *zele*, lisez *le zele*. — P. 418, l. 8, *renfermé*, lisez *refermé*. — P. 420, l. 16, *uses*, lisez *us*. — P. 443, l. 5, de la note, *brulé*, lisez *brûler*.



T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	501
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	504
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	506
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	507
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	509
ITALIE.	{ <i>Rome.</i>	513
	{ <i>Naples.</i>	523
ALLEMAGNE.	{ <i>Vienne.</i>	515
	{ <i>Berlin.</i>	515
	{ <i>Cologne.</i>	517
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	518
PAYS-BAS.	{ <i>Bruxelles.</i>	529
	{ <i>La Haye.</i>	530
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	534
	<i>Nouvelles diverses.</i>	546